

N°3899

le cino du mardi

Les Petites Affiches de Vaucluse

depuis 1839

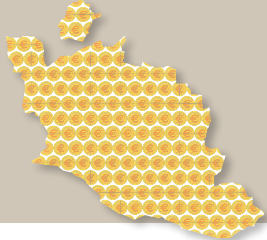
28 janvier 2020

ACTUALITÉ

Pages 2 à 5

Vaucluse

Ses habitants valent
182 milliards d'euros !



POLITIQUE & TERRITOIRE

Pages 6 & 7

Entraigues-sur-la-Sorgue

Sorenis promeut l'habitat
intergénérationnel



ÉCONOMIE

Pages 8 & 9

Aptunion

Le confiseur investit 12M€



CULTURE

Pages 14 & 15

Les rendez-vous
culture et loisirs

JURIDIQUE

Pages 16 à 19

Annonces légales
et Appels d'offres

Brun de Vian-Tiran - Pages 10 & 13

1^{er} transformateur de laine de France



DÉCRYPTAGE

La comédienne Véronique Genest procèdera à la Grande dictée lors de l'Autre festival qui aura lieu de vendredi 7 à dimanche 9 février, pour sa deuxième édition, à Avignon. Elle en profitera pour dédicacer son 3^e ouvrage 'Mes arrêts sur images' paru chez Flammarion (2019) après '22 v'la Julie !' (en 2014) et '46-38, guerre et poids' (en 2008) tous deux parus chez Michel Lafon.

« J'aime les gens et je ne me place pas au-dessus de la mêlée ! »

Véronique Genest, l'une des plus populaires comédiennes qui a conquis les Français avec Nana (en 1981) puis avec Julie Lescaut (de 1992 à 2014) tout en menant, tambour battant, une carrière foisonnante au cinéma, au théâtre et à la télévision sera à Avignon lors de l'Autre festival, celui qui ouvre les livres et procèdera à la Grande dictée. « J'ai été invitée à l'Autre Festival à l'occasion de la sortie de mon dernier ouvrage puis on m'a aussi proposé de lire la Grande dictée ce qui m'amuse car je ne suis pas très forte en orthographe et ma diction est parfois pourrie ! Mais je suis particulièrement émue de le faire avec des enfants cela me rappelle un film de Marcel Pagnol, dans 'Topaze', avec Fernandel (1951)... 'Les moutonsssss étaiennnttt en sûreté dans un parc...' Je crois que je ferai tout pour les aider. Je présenterai ensuite mon ouvrage 'Arrêt sur images' vendredi 7 février de 16h30 à 17h30 au théâtre Benoît XII. C'est un peu une introspection -avec ces moments clef qui m'ont forgée- jalonnée de ces prises de conscience qui ponctuent la vie, permettant de faire régulièrement le point et de comprendre sa progression. C'est aussi et surtout un témoignage humain. Je voulais écrire un roman et Flammarion m'a proposé d'intégrer sa nouvelle collection 'Les choses de la vie' où déjà Perla Servan-Schreiber avec 'Les promesses de l'âge' confiait qu'à 75 ans elle abordait une nouvelle liberté, Michel Fugain avec 'En coulisses' expliquait comment il avait construit sa vie. Le projet m'a séduite. J'ai tout d'abord construit l'ouvrage durant huit mois dans ma tête, posant des passages, des petits bouts de vie souvent transformés en anecdotes 'condensées' sur mon logiciel d'écriture puis, peu à peu, une idée plus globale est apparue laissant la structure se dessiner. Je me suis alors

lancée dans quatre mois d'écriture non-stop avant la date de remise du manuscrit. L'écriture ? C'était souvent très tôt le matin, le plus souvent dans ma maison en Corse, parfois à Paris, alors que toute la maison était endormie. Je m'isolais en mettant mes écouteurs diffusant de la musique zen. Je rentrais dans mon monde et c'était parti. Qui vit à la maison ? Patouf et Miss, mes deux Yorkshires qui m'inondent de câlins dès le matin en s'enfouissant dans mes cheveux, mon mari Meyer, mon fils Sam et beaucoup de monde car la maison est toujours ouverte. A table ? Il y a toujours à manger pour plus -parfois 10 quand ma troupe vient répéter à la maison 'Gina et Cléopâtre' que nous jouons actuellement- et c'est Meyer qui s'occupe du repas, il est excellent cuisinier ! J'adore le théâtre. J'enchaîne, je vais de pièce en pièce. Les salles sont pleines et ça se passe super bien !»

Mireille Hurlin

La Grande dictée. Vendredi 7 février. Espace Jeanne Laurent.

Séance jeunesse à 9h30. Juniors et adultes à 10h30. Entrée libre. Inscription obligatoire. Places limitées à 400 personnes. Soirée de clôture dimanche 9 février. 20h. Novotel Avignon-centre. www.lautrefestival.fr



Colloque

200 chercheurs au chevet de la forêt

L'Inrae (Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement issu de la fusion depuis le 1^{er} janvier de l'Inra et de l'IRSTEA) accueille la conférence scientifique internationale 'Gentree' à Avignon.

A cette occasion, près de 200 chercheurs du monde entier dans le domaine de la forêt seront réunis jusqu'à la fin de la semaine à l'université d'Avignon afin d'étudier

la diversité génétique des arbres forestiers européens dans le but de fournir des outils pour leur gestion durable et leur adaptation au changement climatique. La forêt du Ventoux est d'ailleurs l'une des plus étudiées dans ce projet auquel participe l'unité de recherche écologie des forêts méditerranéennes de l'Inrae d'Avignon regroupant près d'une cinquantaine de personnes dont 11 cher-

cheurs et 6 ingénieurs. A noter que pour compenser l'empreinte carbone de la conférence estimée à 50 tonnes, un don a été fait par les organisateurs à un projet de reforestation certifié dédié à la réduction des émissions de gaz à effet de serre.

Le projet expérimental choisi permettra de planter des espèces d'arbres résistantes à la sécheresse dans le Sud-Est de la France.

Pertuis

Pellenc sous les ors de l'Elysée

Le groupe Pellenc ST de Pertuis fait partie des 6 entreprises de la région à avoir été retenues pour participer à l'exposition du 'Fabriqué en France' organisée par le palais de l'Elysée les samedi 18 et dimanche 19 janvier derniers. A cette occasion, 120 entreprises de métropole et d'Outre-mer ont présenté leur savoir-faire, des spécialités régionales familières aux dernières innovations. Objectif : montrer la diver-

sité, la qualité, le dynamisme de ce qui est fabriqué partout en France ainsi qu'encourager nos concitoyens à s'engager pour l'emploi et contre le réchauffement climatique en consommant français. Dans ce cadre, Pellenc ST, seule société de Vaucluse présente, a exposé une machine de tri optique des déchets. Créé en 1973 par Roger Pellenc, le groupe compte aujourd'hui 1 500 salariés, 18 filiales, 7 sites industriels en

France et dans le monde, un technocentre R&D (Recherche et développement) de 200 ingénieurs situé en France, près de 800 distributeurs et plus de 50 000 clients dans le monde pour un chiffre d'affaires de 258 M€. Particulièrement active en matière de R&D, l'entreprise de Pertuis est l'une des plus dynamiques de la région en matière de dépôt annuel de brevets. Elle en a déposé près de 1 100 depuis sa création.

Elections

Dépôt des déclarations de candidature

La préfecture de Vaucluse informe que les déclarations de candidature pour les élections des conseillers municipaux et communautaires des dimanches 15 et 22 mars 2020 seront reçues du mardi 11 février au jeudi 27 février (jours ouvrés uniquement) pour le 1^{er} tour, et du lundi 16 mars au mardi 17 mars 2020 pour le second tour.

Quelle que soit la population de la commune où ils souhaitent se présenter, les candidats devront obligatoirement déposer et faire enregistrer leur candidature préalablement au scrutin. Pour les communes de l'arrondissement

d'Avignon, elles sont à déposer aux lieux et horaires suivants : à la préfecture de Vaucluse, 2 avenue de la folie à Avignon, de 8h30 à 11h30 et de 13h30 à 16h30. Pour les communes de l'arrondissement de Carpentras, les démarches se déroulent à la sous-préfecture de Carpentras, 62 avenue de la sous-préfecture à Carpentras, de 8h30 à 11h45 et de 13h30 à 16h30. Enfin, pour les communes de l'arrondissement d'Apt, il faut se rendre à la sous-préfecture d'Apt, place Gabriel Peri à Apt : de 8h30 à 11h45 et de 13h30 à 16h30. Les trois sites voient exceptionnelle-

ment les horaires étendus à 18h les jeudi 27 février 2020 et mardi 17 mars 2020.

Il est vivement conseillé de prendre rendez-vous pour déposer un dossier de candidature. La prise de rendez-vous ne concerne cependant que le 1^{er} tour de scrutin. Le planning de rendez-vous est accessible sur le site internet de la préfecture. *Les imprimés CERFA, les modèles de mandat, le guide du candidat et toutes les informations utiles sont disponibles en ligne sur le site internet de la préfecture de Vaucluse www.vaucluse.gouv.fr (rubrique 'élections municipales 2020 - candidatures').*

ESTIMATION

Le Vaucluse vaut 397 milliards d'euros

La valeur du Vaucluse est évaluée à 397 milliards d'euros*. Cette estimation basée sur la méthodologie d'appréciation de la richesse de la Banque mondiale enrichie de celle de 'Thésaurus capital immatériel', le référentiel français de mesure des actifs immatériels, décompose cette évaluation en valeur immatérielle et valeur matérielle. L'évaluation financière des actifs s'appuie notamment sur le coût de remplacement, ou le coût historique de chaque actif, selon les cas. Dans le détail, le capital humain du département est estimé à 182 milliards d'euros. Arrivent en-



suite le patrimoine naturel, dont la valeur s'élève à 106 milliards d'euros, ainsi que le capital structurel et construit (41 milliards d'euros). Derrière, nous trouvons le capital 'Marque' (37 milliards d'euros), 'Organisation' (21 milliards d'euros), 'Culturel' (11 milliards d'euros), 'Savoir' (6 milliards d'euros) et 'Partenaires' (2 milliards d'euros) : soit 406 milliards d'euros. A cela, il faut déduire plus de 8 milliards d'euros d'avoirs nets étrangers pour atteindre 397 milliards d'euros.

*Source Cabinet Goodwill management - Thésaurus territoire.

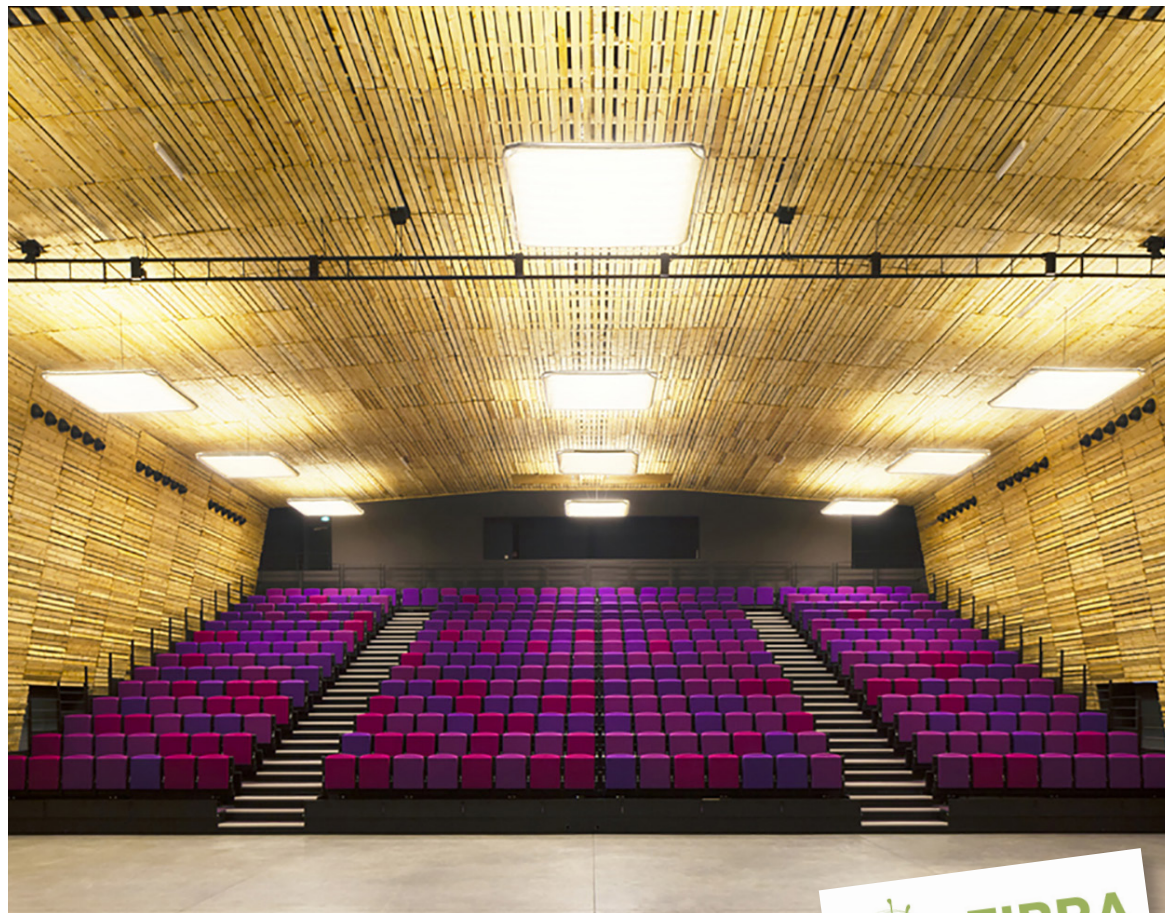
Mazan

Un nouveau prix pour la Boiserie

Véritable vitrine de l'éco-construction en Vaucluse, la salle polyvalente de la Boiserie à Mazan vient d'obtenir une nouvelle distinction. Un premier prix mondial que seul 9 autres lauréats ont obtenu en Afrique, en Asie, en Europe et en Amérique du Sud.

Après s'être déjà vu décerner les lauriers de la construction bois 2012, le 1^{er} prix national de la construction bois 2013 puis le trophée 'niveau Or' des Bâtiments durables méditerranéens (BDM) 2019, la salle de la Boiserie à Mazan vient aussi de remporter le 'Fibra award' lors du dernier sommet international de la construction biosourcée organisé à Paris en novembre dernier par la Région Ile-de-France. L'équipement culturel vauclusien, inauguré en janvier 2013, a été distingué dans la catégorie 'Isoler & coffrer' suite à l'utilisation de paille compressée pour le remplissage des parois de l'ossature bois de la structure. Un bois provenant d'ailleurs d'une filière locale de cèdres et de pins du Ventoux. En fonctionnement, le bâtiment limite fortement son empreinte écologique grâce à la mise en place d'une ventilation nocturne.

Conçu par le cabinet d'architecte et d'urbanisme De-So (François Defrain et Olivier Souquet) basé à Paris, Avignon et Ho-Chi-Minh-Ville au Vietnam, ce bâtiment de 1 572 m² dispose d'une capacité de près de 650 personnes assises à 1 500 personnes debout. La grande salle est composée d'une scène fixe, de 450 sièges sur gradins télescopiques et de 180 sièges amovibles. Les aménagements extérieurs comprennent un parking de 110 places avec une extension à



300 places. Situé au cœur des vignes en contre-bas du Ventoux, cet équipement de la commune de Mazan est particulièrement bien intégré dans le paysage grâce au choix d'espèces endémiques pour les plantations.

Cet investissement de 3,63 M€, devenu aujourd'hui une véritable vitrine de l'éco-construction vauclusienne, permet à la commune de Mazan de disposer d'une salle polyvalente assurant tout autant l'accueil de spectacles, de journées associatives, de mariages, de conférences que d'expositions. Plébiscitée par ses utilisateurs, la Boiserie se démarque ainsi par sa capacité à créer un lieu de rassemblement urbain en pleine ruralité.

L.G.

ARCHITECTURE

Premier prix mondial pour la fibre végétale

Organisé par Amàco, le centre de recherche et d'expérimentation sur les 'matières à construire' implanté en Isère, avec le soutien scientifique de l'École Polytechnique (ETH) de Zurich et l'expertise du bureau d'étude Biobuild Concept basé dans l'Yonne, les 'Fibra awards' constituent le premier prix mondial des architectures contemporaines en fibres végétales. Pour cette année, les organisateurs ont reçu 226 candidatures venues de 45 pays. Le jury a ensuite retenu 50 finalistes avant de désigner 10 lauréats dans 5 catégories ainsi que 3 prix spéciaux. Outre la Boiserie de Mazan, les autres lauréats se situent en Thaïlande, au Bangladesh et en Tanzanie pour des réalisations en bambou, à Paris (chanvre), au Danemark (herbes marines), au Sénégal (roseau) et au Pérou pour la construction d'un pont en fibres végétales.



Jonquières

L'ancienne adjointe candidate à la mairie

Adjointe à la culture au sein de la majorité municipale jusqu'à sa démission en décembre dernier, Claudine Maffre vient d'annoncer sa candidature à la mairie de Jonquières. Elle sera notamment opposée à Louis Biscarrat, maire sortant en poste depuis 1989, qui brigue un dernier mandat à l'occasion du prochain scrutin des municipales qui se tiendra les dimanches 15 et 22 mars prochains.

Avignon

Grande vente de plantes

La Maison Bouture organise un jardin éphémère à la chapelle du Miracle à Avignon. Elle proposera des milliers de plantes issues de plus de 70 variétés, des bouquets de fleurs séchées, des pots avec leurs soucoupes et des cache-pots en béton, raphia et osier. Il y aura également du terreau et des billes d'argile pour repoter les plantes. *Maison Bouture et son jardin éphémère. Vente de plantes et cache-pots. Samedi 1^{er} de 10h à 19h et dimanche 2 février de 10h à 17h. 13, rue de la Velouterie. Avignon.*

Vaison-la-Romaine

Fiscalité associative et notion d'intérêt général

L'association de la promotion de la vie associative à Avignon (Aprova 84) organise une formation à l'attention des dirigeants associatifs. Animée par Nicolas Desclaves, formateur à l'Aprova, la formation aura pour objectif de mieux comprendre les bases de la fiscalité associative, ce que recouvre la notion d'intérêt général (cadre/évolution/principes) ainsi que les conséquences qui en découlent pour une association.

Jeudi 30 janvier. 17h30 à 20h30. Maison des associations. Ancienne Caserne. 6, cours Taulignan. Vaison-la-Romaine. Gratuit. Inscriptions : www.aprova84.org. 04 90 86 87 07.



*Dans l'édition et l'imprimerie, l'ours est un texte encadré, reprenant les noms et adresses de l'éditeur et de l'imprimeur, et le nom des collaborateurs ayant participé à la réalisation de l'imprimé. Au XIX^e siècle, l'ours était le surnom donné au patron d'une imprimerie. Ce dernier, juridiquement responsable de ce qu'il publiait, était tenu de mentionner son nom et son adresse sur les livres et les journaux. Par extension, l'ours désigne aujourd'hui l'endroit où, dans une publication, sont répertoriés les noms et fonctions des collaborateurs (rédaction, services commerciaux et administratifs) avec, toujours, celui de l'imprimeur, et bien évidemment celui, obligatoire, du directeur de la publication.

l'écho du mardi
Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Propriétaire : SAS LES PETITES AFFICHES DE VAUCLUSE
Directeur de la publication et responsable de la rédaction :
Philippe Chevalier - philippe.chevalier@pa84.com
Rédacteur en chef : Laurent Garcia - redac@pa84.com
Rédactrice en chef adjointe : Mireille Hurlin
mireille.hurlin@pa84.com

Ont collaboré à ce numéro : Nicolas François, Michèle Périn, Hervé Tusseau
Service annonces légales & appels d'offres : Nicole Sokol - al@pa84.com
Service administratif & comptabilité : Martine Bailly - gestion@pa84.com
Directeur développement & relations commerciales : David Pellet
david.pellet@pa84.com
Correctrice : Nadège Cordier
Dépôt légal à parution 1^{er} trimestre 2020/3899
Commission paritaire n° 1120 C 79642

L'Echo du Mardi - Les Petites Affiches de Vaucluse

42, Cours Jean-Jaurès - CS 90090 - 84006 Avignon Cedex 1
T : 04 90 16 54 00 - Fax : 04 90 16 54 01 - www.pa84.com

ISSN 2118-7983

Reproduction interdite sans accord de l'éditeur

Imprimé par Imprimerie La Provence

248, avenue Roger Salengro - 13015 Marseille

Edité par SAS LES PETITES AFFICHES DE VAUCLUSE

Maquette et mise en page : Devisocom

Conception et réalisation graphique : Saluces

"Pour certifié conforme"

le Directeur Philippe Chevalier



10-32-2813

Prestations sociales

■ Le député à la commission des fraudes

Adrien Morenas, député de la 3^e circonscription de Vaucluse, rejoint la commission d'enquête parlementaire de l'Assemblée nationale relative à la lutte contre les fraudes aux prestations sociales. « Je souhaite faire toute la lumière sur ces pratiques et leurs volumes, mettant à mal notre modèle de solidarité nationale ; modèle que beaucoup nous envient de par le monde et qu'il faut bien évidemment préserver par la mise en place et le renouvellement d'outils actualisés de lutte contre la fraude », explique le député vauclusien.

Monteux

■ La passe de 5 pour Christian Gros ?

Christian Gros maire de Monteux a annoncé qu'il serait candidat à sa propre succession. A 75 ans, celui qui est aussi président de la communauté de communes des Sorgues du Comtat, briguera un 5^e mandat lors des prochaines élections municipales de mars prochains. Maire de Monteux depuis 1989, Christian Gros est également notamment président de l'Agence d'Urbanisme Rhône Avignon Vaucluse (Aurav) et secrétaire général de l'Association des Maires de Vaucluse (AMV 84).

Débat

■ Quelles retraites pour les ressortissants agricoles ?

La Mutualité sociale agricole (MSA) organise un débat sur les conséquences de la réforme des retraites sur les ressortissants agricoles. Placé sous le haut-patronage d'Alain Milon, sénateur de Vaucluse et président de la commission des affaires sociales au Sénat, la rencontre vise à rassembler l'ensemble des acteurs locaux intéressés par cette thématique qui pourront présenter leur analyse et proposer leurs préconisations.

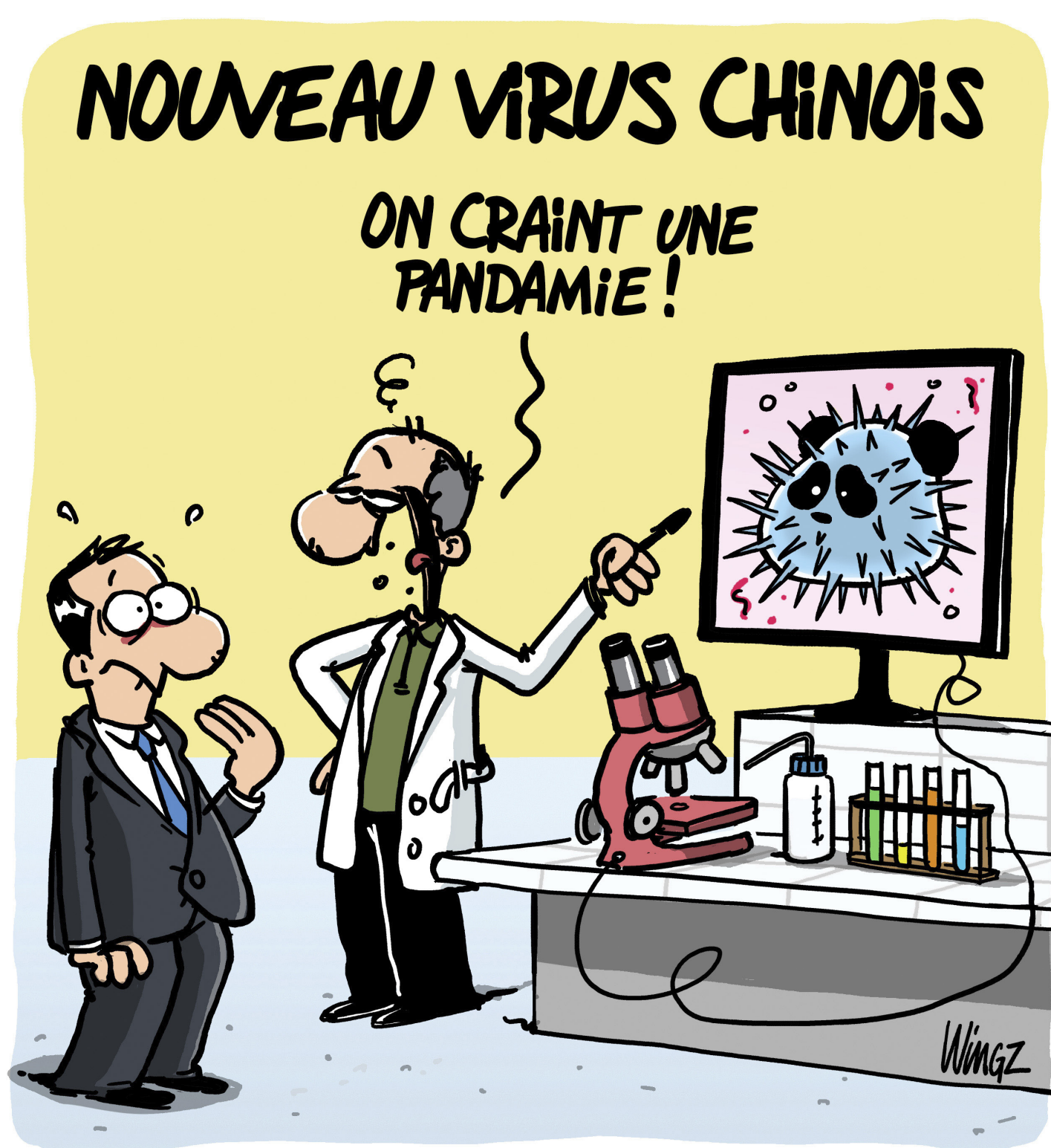
Vendredi 31 janvier. 10h à 12h. Palais des Papes. Chambre du Trésorier. Avignon. communication.blf@alpes-vaucluse.msa.fr. 04 90 13 60 11. 06 74 83 62 82.

Carpentras

■ Visite du chantier de l'Inguimbertaine

La ville de Carpentras propose une visite de chantier de la tranche 2 de la bibliothèque-musée de l'Inguimbertaine. L'occasion de découvrir l'état d'avancement des travaux de cette seconde phase qui a débuté au printemps dernier et qui s'achèvera au terme de 18 mois de chantier. Une opération estimée à 8,9M€ pour le musée et 20,2M€ pour l'ensemble du projet de bibliothèque-musée.

Samedi 1^{er} février. 10h à 12h. Ouvert à tous (nombre de places limitées par mesure de sécurité). Inscription obligatoire. 04 90 60 84 00. muf.carpentras.fr



International

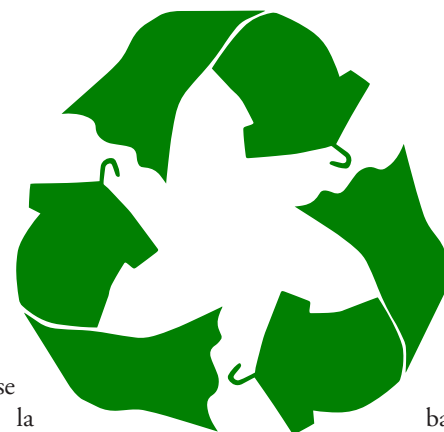
Brune Poirson, une ministre officieuse pour la mode

Le quotidien américain 'New York times' vient de consacrer un long article à Brune Poirson, secrétaire d'Etat à la transition écologique sur son engagement pour une mode plus éco-responsable. Intitulé 'La ministre officieuse de la mode n'a pas peur des reprises', ce portrait présente la Vauclusienne de 37 ans comme particulièrement impliquée dans les négociations sur les menaces de sanctions américaines sur les taxes à l'importation des biens de luxe dont la mode fait partie. Un secteur vital pour la France puisqu'il est le deuxième le plus lucratif pour le pays, d'une valeur estimée à 150 milliards

d'euros, derrière l'aéronautique. Un secteur avec lequel les gouvernements de tous bords ont aussi toujours pris des gants « jusqu'à l'arrivée de Brune Poirson » assure nos confrères du prestigieux journal outre-Atlantique américain. Ces derniers rappellent ainsi que Brune Poirson est l'une des rares contemporaines de ce secteur qui pour elle se doit d'être « exemplaire ». C'est notamment pour cela, qu'elle a été à l'origine d'un projet de loi visant à faire interdire aux marques de détruire leurs invendus, principalement par incinération. Elle prône également la mise en place d'une économie plus circulaire à l'échelle

mondiale dans le domaine de la mode.

Elue députée de la 3^e circonscription de Vaucluse sous l'étiquette la République en marche (REM) en 2017, elle a aussitôt rejoint le gouvernement d'Edouard Philippe au sein du ministère de l'Ecologie en tant que secrétaire d'Etat à la transition écologique et solidaire. Depuis, elle a été aussi désignée vice-présidente de l'Assemblée des Nations unies pour l'environnement (Anue). Elle est la première



Française à occuper des fonctions exécutives au sein de cette structure de l'ONU basée à Nairobi au Kenya où ne figurent que des ministres en exercice. Au sein de l'Anue, elle travaille plus spécifiquement sur les problématiques de lutte contre le réchauffement climatique, de la protection des océans, de la préservation de la biodiversité et de la mobilisation du secteur financier en faveur de l'environnement.

Vélo passion Toujours plus show !



Le 1^{er} salon de France dévolu au vélo revient pour la 3^e fois au Parc des expositions d'Avignon de vendredi 31 janvier à dimanche 2 février avec la complicité du très populaire coureur cycliste et parrain Thierry Bourguignon. Les organisateurs de la manifestation, la Ville d'Avignon, Avignon Tourisme et le Comité départemental Vaucluse de la Fédération française de cyclisme, attendent 12 000 visiteurs.

Au programme de cette 3^e édition, toujours plus de shows et de figures époustouflantes avec 1 400 pilotes attendus. Au chapitre de la nouveauté : un espace Mobilité urbaine (hall B) avec des vélos électriques, des trottinettes et l'excellent vélotaf ainsi qu'un espace extérieur pour tester le vélo ou le nouveau véhicule électrique individuel (NVEI) dont on envisage l'acquisition.

En détail

Au fil de nos pérégrinations au cœur du parc des expositions d'Avignon nous découvrirons l'exposition sur l'histoire du vélo (hall B) à travers les âges au gré de 15 cycles anciens à partir d'un vélocipède de 1869, d'un grand bi, en passant par les bicyclettes à deux chaînes, des rétro-directes... Pour plus de détails celle-ci sera commentée samedi à 11h et dimanche à 14h. La Mobilité urbaine (hall B) nous fera découvrir les vélos électriques et véhicules motorisés de toute sorte pour aller partout sans voiture. Il sera même possible de tester les différentes disciplines vélo présentes sur le salon dans les halls C, D, F et L ainsi que sur l'esplanade avec les associations 'Roulons à vélo' et le Vélo club du Thor-Gadagne (hall L) pour une initiation et démonstration de vélo cross samedi 1^{er} février à partir de 9h, tandis que Méga rires nous invitera à

enfourcher 35 vélos plus burlesques les uns que les autres. 'Partageons la route' évoquera la sécurité routière ainsi que 'Prévention Maïf' et le Comité départemental Cyclisme 84 invitera les 2/5 ans à essayer une piste modulo-bosses tandis que des éducateurs se joindront aux ateliers pour encadrer les enfants.

Vélos, engins, nouveautés et shows

Les exposants se seront établis (halls B et C) dévoilant les derniers équipements et accessoires sortis, de nombreux vélos grand public et sportifs. Les shows et démos seront très présents avec du BMX freestyles stunt show sur l'esplanade tous les jours à 11h30, 14h30, 17h30, avec des acrobaties au sol, sur tremplins ainsi que des démonstrations de cyclo cross avec le quadruple champion de France et double champion du monde Arnaud Geoffroy.

Les rendez-vous sportifs

Les rendez-vous sportifs seront très nombreux dont le très attendu Open pro BMX, l'une des trois plus grandes compétitions de BMX indoor international (hall A) réunissant de nombreux pilotes pour un show exceptionnel dans une arène de 3 200 places assises ! Cérémonie d'ouverture, shows et démonstrations rythmeront la soirée. Plus de 250 pilotes compétiteurs s'affronteront lors de manches qualificatives et toutes les phases finales à partir des 32^e de finale. Samedi 1^{er} février de 19h30 à 23h. Hall A. 15€.

Chaque jour auront lieu des essais ainsi que des épreuves indoor BMX, Flatland contest, Dural trial, Pump track tour France, Cotnest de Dirt VTT+BMX, Indoor cyclo-Cross+VTT.

Toutes les informations en détail sur avignon-velopassion.com

L'engouement ne faiblit pas

Après une année 2017 marquée par une forte augmentation des ventes de VAE (vélo à assistance électrique), l'année 2018 a enregistré une progression de 21% de leur vente avec 338 000 unités vendues, le marché du VAE consolide sa croissance, atteignant désormais 40% du chiffre d'affaires des ventes totales de vélos. En outre, la pratique du VAE évolue, dévoilant une progression des pratiques loisirs et sports : 70 000 VTT (vélo tous terrains) et vélos de route à assistance électrique ont été vendus, soit 20% du total de ventes de VAE.

(sources : Observatoire du cycle)

Les petits plus

La Ville d'Avignon (hall B à partir de 9h) renseignera sur les activités et projets de la municipalité autour des déplacements doux. Les visiteurs pourront venir du centre-ville au parc des expositions grâce au parcours vélo fléché par l'association 'Roulons à vélo' via le Chemin des canaux et la prolongation de celui-ci. Une consigne à vélos est gracieusement mise à disposition et l'espace sécurisé.

Mireille Hurlin

Les infos pratiques

Avignon vélo passion. 3^e édition. Vendredi 31 janvier de 9h à 18h. Samedi 1^{er} février de 9h à 20h. Dimanche 2 février de 9h à 18h. Compétitions, expositions, animations. Parc des expositions Chemin des félons à Avignon. Tarif 6€. Compétition BMX, Open pro indoor BMX. 15€. Samedi 2 février de 19h à 23h, hall A. Pass 3 jours + BMX indoor. 23€. avignon-velopassion.com

CPME 84

Hyperconnectivité au travail

La CPME (Confédération des petites et moyennes entreprises) de Vaucluse organise un petit-déjeuner sur le thème de l'hyperconnectivité au travail. Jean-Philippe Matz et Erwan Le Lagadec, respectivement psychologue et médecin du travail à l'AIST 84 (Association interentreprises pour la santé au travail du Vaucluse), donneront une définition de ce qu'est une addiction avant de revenir en détail sur les liens existant entre le stress et le numérique, les dérives ainsi que les conséquences psycho-cognitives et comportementales qui en découlent.

Mardi 4 février. 8h30 à 10h30. AIST 84. Centre d'affaires Le Laser. Zone de Fontcouverte. Allée de Vire-Abeille. Le Pontet. 04 90 14 90 90. contact@cpme84.org

Fréquentation

Avignon fait le plein à Noël

La Cité des papes a enregistré des fréquentations record à l'occasion de ses festivités de fin d'année. Les Parades des samedis 14 et 21 décembre ont ainsi rassemblé entre 35 000 et 45 000 spectateurs au total. Dans le même temps, la crèche provençale installée à l'église des Célestins sur la place des Corps-Saints a accueilli 42 600 visiteurs contre 25 884 en 2018. Toujours place des Corps-Saints, le petit Carrousel a fait tourner 13 895 enfants contre 2 638 l'année précédente. Pour leur part, le 'Paysage féerique' de la place Saint-Didier a reçu 52 743 visiteurs contre 16 543 alors que le village des lutins de la place Saint-Jean-le-Vieux a accueilli 7 542 enfants contre 4 896 lors de l'édition 2018. Sur la place de l'Horloge, la grande boule de neige a accueilli 11 448 visiteurs contre 7 955 et la patinoire a vu glisser 10 560 personnes contre 10 126 en 2017/2018. Enfin, nouveauté 2019, le traîneau du Père Noël de la Place Pie a transporté plus de 9 000 personnes.

Pôle emploi

Formation sur-mesure pour les vignerons de Vaucluse

Pôle emploi Vaucluse met en place une formation d'assistant en domaine viti-vinicole. Unique en France, cette offre est née de la rencontre entre Ghyslaine Siino-Gonnet, chargée d'affaires chez Pôle emploi et Pierre Saysset, directeur de la Fédération des vignerons indépendants de la Vallée-du-Rhône qui a fait émerger un besoin de compétences non-couvert sur le secteur en raison des contraintes réglementaires et des évolutions liées à la dématérialisation. Imaginé en partenariat avec le CFPPA de Vaucluse (Centre de formation professionnelle agricole), l'ADPEA (Association départementale pour l'emploi agricole) et bien évidemment Pôle emploi qui a auparavant 'sourcé' les candidats potentiels et les syndicats d'appellations à Châteauneuf-du-Pape, au Ventoux, ou Beaumes-de-Venise pour soutenir le projet, la formation a débuté en décembre dernier avec un premier groupe de 12 stagiaires. Cette formation se terminera en mai 2020 après avoir vu les procédures administratives liées à la commercialisation du vin, la réglementation viti-vinicole, la vente au caveau, les dégustations, la communication et l'événementiel. De quoi répondre aux besoins exprimés par les domaines locaux.

Musique

2^e session pour le Festival de la chanson française

L'association Planète bleue 84 présente la 19^e édition du 'Festival de la chanson française'. A cette occasion, la structure créée en 2000 par Yasmina Lanthier propose une 2^e session qui permettra aux participants de se qualifier pour les demi-finales ou la finale, de ce tremplin des musiques actuelles ouvert aux auteurs, compositeurs et interprètes de la région en solo, duo, ou groupe interprétant 2 chansons de leur répertoire. Une 1^{re} session a en effet déjà eu lieu en octobre. Le jury composé de professionnels a ainsi déjà donné une liste de lauréats, 3 qualifiés directement pour la finale de juin prochain et 3 autres repêchés pour cette nouvelle session. Le festival qui a pour but de découvrir des talents et de les accompagner dans leurs projets de créations artistiques propose de nombreux prix aux lauréats : enregistrement au studio MGO à Vedène, résidence d'artistes pour un accompagnement artistique au Sonograf au Thor, concert en 1^{re} partie d'artistes au Sonograf, programmation d'un concert en 1^{re} partie d'artistes avec une production parisienne, programmation dans le cadre du festival d'Avignon, concert au théâtre atelier Florentin à Avignon, 'showcase' dans une grande enseigne, passage sur la radio Raje, séance 'shooting' photo pour la promotion du groupe... Samedi 1^{er} février. 20h30. 10€ (tarif réduit : 8€ réduit/gratuit pour les moins de 13 ans). Théâtre l'Étincelle. 14, rue des Etudes. Avignon. 06 20 25 62 29. planetebileue84@orange.fr



Entraigues-sur-la-Sorgue L'habitat selon Sorenis

« La marque Sorenis est née de mes expériences professionnelles auprès des collectivités territoriales et notamment des mairies en termes de politique de la ville avec la Caisse des dépôts, de l'Anru (Agence nationale pour la rénovation urbaine) et des bailleurs sociaux », relate Corinne Ettouati, directrice générale de Sorenis qui promeut un nouveau modèle d'habitat collectif, social et solidaire en lien avec les acteurs locaux institutionnels, les promoteurs et bailleurs sociaux.

■ Loger et maintenir chez eux les seniors

« J'avais observé qu'il n'y avait pas réellement de réponse adaptée au logement des seniors, notamment dans la sphère des logements sociaux. Mon questionnaire ? Que pourrais-je mettre en place, avec les expériences qui avaient nourri mon parcours professionnel, pour que les seniors puissent continuer à vivre chez eux sans subir l'isolement ? En les interrogeant, la même réponse ressortait systématiquement : le désir de vivre avec les autres ! J'ai donc déposé la marque 'Sorenis' avec, actuellement, un programme pilote dirigé par Guy Moureau, maire d'Entraigues-sur-la-Sorgue. Il s'agit de la construction d'une résidence de 78 logements sociaux dont 36 adaptés aux seniors, 3 dédiés aux personnes handicapées, en partenariat avec Handitoit, et 39 destinés aux familles en PLAI (prêt locatif aidé d'intégration) et Plus (prêt locatif à usage social). »

■ Primo Sud et Grand Delta Habitat

« Le promoteur, Primo Sud, a décidé d'innover et de me faire confiance tandis que Grand Delta Habitat achètera en Vefa (Vente en état futur d'achèvement) cette résidence Cœur d'Entraigues qui se situe, comme son nom l'indique, en plein centre-ville et à côté de la gare. Ensemble nous avons travaillé à la répartition entre les générations avec pour priorité d'insuffler de la vie, des échanges, de la bienveillance et de la solidarité entre les gens et en lien avec le territoire. Entraigues abrite 8 500 habitants et est à 15 minutes du plus grand hypermarché de France (Auchan-Le-Pontet). »

■ Ingénierie de suivi

« Ce que je ne voulais pas ? Cantonner les seniors à la présence régulière d'un animateur pour faire des ateliers. Nous avons donc monté une ingénierie de suivi de projet sous la forme d'un Comité de pilotage où siègent Le Grand Avignon, le Conseil départemental, la mairie, les Caisses de retraite comme Agrica (qui finance à hauteur de 45 000€ le mobilier de la Maison partagée) et Humanis, Grand Delta Habitat, l'APF-France Handicap (Association française pour la défense et la représentation des personnes en situation de handicap et leurs proches), ainsi que 2 seniors de la ville d'Entraigues. Le projet a débuté en janvier 2018. Le permis de construire a été délivré en mai 2018, à partir de ce moment-là nous avons commencé à travailler avec Primo Sud et Grand Delta Habitat. La 1^{re} pierre a été posée en juin 2019. La construction, très avancée, sera livrée en novembre 2020 pour un coût de 11,5M€ TTC. »

■ Une 'Maison partagée'

« A l'intérieur de cette résidence sera créée une 'Maison partagée' »

Le programme Cœur d'Entraigues abrite 78 logements sociaux.

dans laquelle nous organiserons l'animation du projet social qui a pour objet de créer du lien entre les habitants et avec le territoire. Depuis le départ nous travaillons avec le CCAS (Centre communal d'action sociale), nous avons répertorié les associations environnantes et recherché un acteur en capacité de mettre du lien. Notre choix s'est porté sur l'ADMR (Association d'aide à domicile en milieu rural). La Maison partagée est une grande salle comportant un bureau, une pièce 'bien vivre', une kitchenette pour répondre à des moments de convivialité et un espace numérique doté de 4 ordinateurs pour lutter contre la fracture numérique car celle-ci reste très prégnante. Cet espace numérique partagé sera tout de suite mis en place afin que les habitants environnants soient en lien avec ce nouveau bâtiment. »

■ La nouvelle Mine

« La Maison partagée sera meublée via l'association 'La nouvelle Mine' (Upcycling, fablab, ateliers créatifs) qui a créé un pôle de récupération »

Sorenis

Association Sorénis. Expert de l'habitat intergénérationnel. L'association est adhérente à la Cress (Chambre régionale de l'Economie sociale et solidaire). « Faire partie de ce réseau c'est aussi transmettre des valeurs éthiques. Ce projet pilote de construction d'un bâtiment intergénérationnel à Entraigues a pour but de remettre l'humain au cœur du bâti. Ça n'est pas l'humain qui s'adapte au bâti mais le bâti qui s'accorde à l'humain. » Corinne Ettouati, directrice générale : « On se rend bien compte que les enjeux d'une municipalité, d'un bailleur social, des Caisses de retraite sont différents, que leur temporalité (prise de décision, traitement administratif) n'est pas la même. Ma plus-value réside donc dans l'avancée du projet. Les partenaires sont impliqués parce qu'ils sont tous au même niveau d'information. »

cettouati@sorenis.com & www.sorenis.com



l'écho du mardi
Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

**SAISISSEZ VOTRE
ANNONCE LÉGALE
EN LIGNE**

www.pa84.com

- ✓ Facilité, simplicité, paiement sécurisé,
- ✓ Attestation de parution dans votre boîte mail.



al@pa84.com
04 90 16 54 03



**JOURNAL HABILITÉ
À PUBLIER
VOS ANNONCES
LÉGALES**



de matériaux à Gréasque (13) et fabrique, entre autres, du mobilier. Le cheminement pour personnes à mobilité réduite et non-voyantes est prévu du parking aux appartements en passant par les communs. Grâce au Comité de pilotage nous n'avons aucun retard sur le chantier et la préparation du projet social. En ce qui concerne la vie des résidents du bâtiment avec l'extérieur, celui-ci se situe en cœur de ville, face à la gare pour pouvoir rallier d'autres villes comme Carpentras et Avignon. Enfin, le dispositif gratuit de transport à la demande 'Allobus' est accessible à tous. Et puis comme nous n'avons pas assez de foncier pour créer un potager nous allons créer, avec les résidents, de grandes jardinières avec des matériaux de récupération pour accueillir de la permaculture. Un terrain de pétanque est également prévu en extérieur. Nous allons aussi créer, toujours avec les résidents, 78 poubelles de tri-sélectif pour viser le zéro déchet. Un intervenant viendra prodiguer, à ce propos, formation et conseils. Toutes ces initiatives convergent pour nourrir ce lien avec les autres. Cela permet aussi aux gens d'adopter des comportements différents par rapport à l'environnement puisque nous serons sensibilisés à la consommation en termes d'énergie, de l'eau, de protection contre le froid et le chaud (sans climatisation). »

■ Vivre par tranches d'âge ?

Une ignominie !
« Notre société est organisée par tranches d'âge et lorsqu'on atteint un certain degré de handicap, souvent avec des difficultés à se déplacer, ou d'avancer tout simplement en âge, signe le fait d'être 'relégué' et mis à 'part'. Une société

qui vit bien est une société qui se mélange. On construit des résidences spécifiques pour les seniors, j'en ai visité un certain nombre. Les gens disent : 'C'est bien, on est en sécurité mais il manque l'essentiel.' L'essentiel ? C'est vivre, côtoyer des enfants qui rient, s'entraider, transmettre et partager. Cette répartition de logements destinée aux familles et seniors permettra de tisser des liens forts entre les seniors et les autres générations en intégrant les handicapés. Aujourd'hui c'est ce qu'il faut créer et cela doit entrer dans le droit commun. »

■ Le logement pour tous

« Pour moi, les résidences spécifiques doivent être dédiées à la grande dépendance. On doit avoir d'un côté la grande dépendance et de l'autre le logement pour tous. Ce programme pilote dirigé par le maire d'Entraigues en sera la démonstration. Comment évaluer cela ? Ingénieria qui suit Sorenis a déjà commencé à recueillir l'objectif des acteurs du Comité de pilotage pour mesurer la faisabilité du concept Sorenis et, surtout, l'impact social du projet une fois que les habitants y vivront. Cette ingénierie est dédiée à l'usage parce que je ne suis pas assistant à maître d'ouvrage mais à maître d'usage. L'idée ? Pérenniser ce fonctionnement pour que la résidence s'inscrive dans le temps, le bon usage et les bonnes pratiques... »

■ Une modélisation

« Pour ce programme pilote tout est création. Je l'avais en tête depuis des décennies... il fallait oser. Je suis partie d'un PowerPoint, j'ai commencé à créer un peu de réseau et c'est grâce à Primo Sud, à qui

j'avais présenté le projet Sorenis, qui m'a appelée et m'a dit : il y a quelque chose à faire à Entraigues seriez-vous d'accord pour intervenir ? La réalisation de ce projet va être évaluée, un acte important qui permettra de modéliser le concept. On fera des économies car, au lieu de construire des résidences spécifiques, on permettra aux gens de vivre ensemble, en autonomie et en lien avec le territoire puisque les associations entraiguaises pourront venir faire des interventions, créant autant de flux qui apportent de la vie de façon pérenne. »

■ Ils sont intéressés

« Les maires et les Caisses de retraite sont très intéressés. Les maires parce qu'ils sont méfiants envers les promoteurs et qu'ils veulent que les constructions répondent à la demande et les Caisses de retraite parce qu'elles observent à quel point le marché des seniors aiguise de mercantiles appétits. Le jeu des promoteurs est d'apporter des structures associatives pour asseoir leurs projets avec des propositions d'animation alors que ma démarche est, a contrario, de faire émerger la participation des habitants. Je ne remplis pas un planning d'activité. Les gens n'ont pas besoin de ça pour moi. Ce que je veux souligner ? Les 36 logements dédiés aux seniors, le temps passant, leur resteront affectés. En tant que coordinatrice du projet, je resterai 3 ans après la livraison du bâtiment pour m'assurer que l'organisation mise en place soit pérenne. Désormais la 'méthode Sorénis' existe mais chaque projet sera différent parce que chaque rue, quartier, ville possède son identité, sa population, après il est question d'adapter un savoir-faire. »

Châteauneuf-de-Gadagne

■ Cachez ces déchets que je ne saurais voir

La Communauté de communes Pays des Sorgues Monts de Vaucluse (CCPSMV) vient de passer une convention avec la commune de Châteauneuf-de-Gadagne pour l'implantation de mobiliers enterrés et semi-enterrés sur son territoire. Outre l'amélioration du cadre de vie des riverains ainsi que l'aspect esthétique, l'évolution des modes de collecte permet désormais de privilégier des contenants de grandes capacités optimisant les coûts de ramassage des dispositifs enterrés et ce d'autant plus que les colonnes enfouies ou semi-enfouies facilitent également les collectes de différents matériaux triés.

Finances

■ Soutien de la Cove à la petite enfance

Dans le cadre de sa compétence petite enfance, la Communauté d'agglomération Ventoux Comtat Venaissin (Cove) va subventionner cette année les crèches associatives de Beaumes-de-Venise, Mazan, Sarrians et Villemarie à Carpentras à hauteur de 673 000€. Ces 4 structures multi-accueil intercommunales gérées par des associations 'Les P'tits Loups' à Beaumes-de-Venise, 'Pirouettes' à Mazan, 'Grenadine' à Sarrians et 'Espace social et culturel Villemarie' pour les 'P'tits Mousses' à Carpentras (association) et (association Pirouettes) vont ainsi bénéficier respectivement de la part de la Cove de 134 800€, 152 300€, 167 400€ et 218 500€.

Saint-Rémy-de-Provence

■ Un centre aquatique d'ici 2023

La commune de Saint-Rémy-de-Provence vient d'acter son projet de centre aquatique. Le futur équipement sportif, dont le marché de maîtrise d'œuvre pourra être lancé courant 2020, sera construit au-dessus du stade synthétique de la Petite Crau, où il complètera l'offre des équipements sportifs déjà implantés (comme le skate-park). Le projet comporte notamment un bassin de 25 mètres de long, un petit bassin de 90 m², une patageoire et un espace de détente (sauna, hammam...). Le site sera destiné à pratiquer la natation individuelle, dans le cadre privé, scolaire ou périscolaire, associatif, et pourra accueillir ponctuellement des manifestations sportives. Le projet, d'un montant d'environ 5 M€ financé à hauteur de 3,5 M€ par le Conseil départemental des Bouches-du-Rhône, devrait aboutir à l'automne 2023.

Sorgues

■ L'agence de l'eau finance la passe à poissons de la CNR

L'agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse va financer, à hauteur de 892 000€ sur un montant total de 2,27 M€ de travaux, la réalisation par la CNR (Compagnie nationale du Rhône) d'une passe à poissons à la confluence de l'Ouvèze avec le Rhône sur la commune de Sorgues. Cet ouvrage à bassins successifs doit permettre de laisser circuler librement les poissons et les sédiments actuellement bloqués par le seuil. Ce financement s'inscrit dans le cadre de l'action de l'agence qui a notamment soutenu près de 300 projets de collectivités, entreprises, agriculteurs et associations visant à améliorer la qualité des eaux et des milieux aquatiques en Provence-Alpes-Côte d'Azur durant le 3^e trimestre 2019. A ce titre, elle leur a accordé 23,3 M€ d'aides financières. Parmi eux, le contrat de rivière du Calavon-Coulon, porté par le Syndicat intercommunal de rivière du Calavon-Coulon qui bénéficie de 3,7 M€ d'aides sur la période 2019-2021. Objectif : reconquérir les espaces de mobilité des cours d'eau, mettre en œuvre des plans de gestion des zones humides, réduire les prélèvements dans la nappe et l'amélioration de l'assainissement.

Isle-sur-la-Sorgue

■ Plus verte la ville

Déjà commune la plus verte de Vaucluse parmi les grandes villes du département, la municipalité de l'Isle-sur-la-Sorgue achève le chantier de végétalisation du parking du Portalet. Situé au nord de la ville, ce site a déjà bénéficié en novembre d'une première tranche de travaux permettant la plantation de 7 arbres sur la partie centrale du parking. Il s'agit de 4 savonniers et 3 aulnes de Corse. Des essences adaptées aux conditions climatiques de notre région qui bénéficient d'un encadrement en bordure et de la mise en place de paillage et de plantes couvre-sol comme le lierre pour réduire l'évapotranspiration. Ce sont ces derniers aménagements, faisant l'objet d'une seconde phase, qui se terminent à la fin de ce mois. L'opération s'inscrit dans le cadre du plan de végétalisation de la Ville de l'Isle-sur-la-Sorgue auquel participe financièrement le Conseil départemental de Vaucluse à hauteur de 13 200€ à travers son dispositif '20 000 arbres en Vaucluse'. Le plan de végétalisation de la Venise comtadine a pour objectif l'amélioration du cadre de vie, l'extension du couvert végétal, l'apport d'ombrage, de confort et d'oxygène, la lutte contre les îlots de chaleur urbains, la désimperméabilisation des sols. Il vise aussi à freiner la pollution atmosphérique et à soutenir la biodiversité par la plantation d'essences variées luttant ainsi contre les maladies épidémiques... Ce plan a déjà permis de planter 1 200 arbustes et plantes vivaces et 90 arbres sur le territoire de la commune.

Afep

« Des dirigeants parlent aux dirigeants... »

L'Afep, Association française des entreprises privées, organise le 7 mars à Paris la 3^e édition du Top 2020. Ce rendez-vous des patrons pour la croissance propose des rencontres entre des dirigeants de PME et d'ETI de toute la France et les numéros 1 d'une quarantaine des plus grands groupes français. La transition énergétique sera le fil rouge 2020. Interview de Laurence Ville, directrice du développement à l'Afep (Association française des entreprises privées) sur l'organisation de l'événement Top 2020 à Paris, qui va permettre la rencontre entre dirigeants de grands groupes et PME locales.



« L'Afep a pour ambition d'apporter des réponses pragmatiques propices à la croissance de toutes les entreprises », explique Laurence Ville, directrice du développement de l'Afep.

L'Afep à la loupe

Fondée en 1982, l'Afep regroupe aujourd'hui 113 grandes entreprises françaises. Mission affichée : contribuer à l'émergence d'un environnement favorable au développement de l'activité économique en France et en Europe. Les entreprises de l'Afep représentent 14% du PIB de la France, 13% des salariés du pays, 78% de la capitalisation boursière et assument 19% des prélèvements obligatoires pesant sur les entreprises.

■ Le 7 mars, l'Afep organise la troisième édition du Top, une rencontre entre une quarantaine de grands groupes français et des PME et ETI régionales, pourquoi avoir créé cette manifestation et quels en sont les principaux objectifs ?

« Il y a trois ans, quand nous avons lancé cette manifestation, de grands groupes souhaitaient afficher leur véritable engagement dans le développement de l'écosystème des PME et ETI de l'Hexagone et soutenir notre écosystème productif sur l'ensemble du territoire. Il y a une réelle volonté de renforcer les liens entre les grandes et les petites entreprises d'où la création de ce rendez-vous. »

■ L'occasion également de casser un peu l'image, parfois négative des grands groupes ?

« Les stéréotypes sont toujours bien ancrés mais la quarantaine de dirigeants de grands groupes qui seront présents (à l'image de Vinci, l'Oréal, Total, Orange ou encore Saint-Gobain, Engie, Faurecia, Korian) bousculent complètement cette image souvent négative des entreprises du CAC 40 et des grands groupes qui ne sont pas à l'écoute des PME. Le Top 2020, ce sont des dirigeants qui parlent aux dirigeants. Les PME et ETI qui participeront après étude de leur dossier de candidature (voir encadré), auront choisi quel dirigeant elles souhaitent rencontrer et non l'inverse. Les grands groupes ne sont pas ici pour faire leur marché. »

■ Comment se déroule cette rencontre ?

« Les rencontres du Top se déroulent selon un format 'speed dating' avec des entretiens de 7 minutes en

Inscriptions jusqu'au 3 février

Dirigeants de PME ou d'ETI, vous souhaitez vous entretenir en privé avec un dirigeant d'un grand groupe français histoire de développer votre activité et d'enclencher une nouvelle dynamique de croissance ? Participez au Top 2020 de l'Afep le 7 mars dans les locaux du Conseil économique, social et environnemental à Paris. Déposez votre dossier de candidature jusqu'au lundi 3 février via le site : www.letop.io. 400 PME et ETI seront sélectionnées pour participer.

tête à tête pour discuter de projets concrets, partager des expériences et des idées de nature à ouvrir de nouvelles perspectives de développement et de croissance aussi bien pour la PME que le grand groupe. »

■ C'est la troisième édition de l'événement. Avez-vous des retours sur l'impact des précédentes sur les PME participantes ?

« Nous avons réalisé un sondage par Opinion way auprès des participants de 2018 et 2019 : 83% des PME présentes estiment que ce rendez-vous leur offre de réelles opportunités de développement. 82% ont

« Il y a une réelle volonté de renforcer les liens entre les grands groupes et les petites entreprises. »

bénéficié d'un suivi dans le temps et plus de 50% d'entre elles ont développé une relation commerciale ou ont pu être mises en relation fructueuse avec d'autres entreprises.

■ C'est du gagnant-gagnant ?

« Tout le monde s'y retrouve ! Les dirigeants de PME peuvent obtenir un retour sur leur stratégie de la part de leurs homologues des grands groupes. La rencontre est bénéfique, notamment sur des points comme le développement à l'international

ou la validation de technologies nouvelles. »

■ La transition écologique est le fil rouge cette année de votre événement, c'est dans l'air du temps ?

« C'est surtout une nécessité et ce thème illustre bien l'ambition de l'Afep. Face aux enjeux environnementaux, nous souhaitons particulièrement favoriser la participation à ce Top 2020 des PME engagées sur les sujets de la transition écologique. C'est une façon concrète et efficace d'accélérer l'émergence de solutions au profit de tous les acteurs. Nous participons au débat public avec l'ambition d'apporter des réponses pragmatiques en faveur du développement d'une économie française et européenne compétitive, inscrite dans les approches sociales et propice à la croissance de toutes les entreprises. »

■ Le Top pourrait-il un jour se décliner en région ?

« C'est un axe sur lequel nous travaillons et, pourquoi, pas un jour voir ce type de rencontres déclinées dans certaines régions de France. »

Propos recueillis par Emmanuel Varrier (Les Tablettes Lorraines) pour Résos Hebdo Ecolreso-hebdo-eco.com



Difficultés

Une cellule pour accompagner les entreprises

Le préfet de Vaucluse vient d'activer une cellule d'aide et de soutien pour accompagner les entreprises de Vaucluse impactées économiquement et socialement par les mouvements sociaux en cours. Regroupant les 3 chambres consulaires du département (Chambre de commerce et d'industrie, Chambre de métiers et de l'artisanat et Chambre d'agriculture), le tribunal de commerce ainsi que différents services de l'Etat

(DDFIP, Direccte, CRP, Urssaf, Banque de France), cette cellule doit permettre aux entrepreneurs locaux fragilisés de bénéficier exceptionnellement de reports des échéances sociales ou fiscales ainsi que d'un plan d'étalement des créances. Des délais de paiement pourront être accordés sur les échéances suivantes au regard de la situation de chaque redevable : paiement des acomptes d'impôt sur les sociétés du 16 mars,

paiement du solde d'impôt sur les sociétés pour les entreprises dont l'exercice est clos au 30 septembre 2019 (15/01/2020), au 31 octobre 2019 (17 février 2020) ou au 30 novembre 2019 (16 mars 2020). Ces mesures de bienveillance ne s'appliquent pas au paiement de la TVA. En cas de difficulté ou de refus de l'établissement bancaire, les entreprises peuvent aussi solliciter la médiation du crédit ou le correspon-

dant TPE de la Banque de France (TPE84@banque-france.fr ou 08 00 08 32 08). Le dispositif doit aussi accélérer le traitement des demandes de remboursements de TVA et de CICE pour les entreprises démontrant qu'elles ont été affectées par le mouvement social.

« Il importe pour les chefs d'entreprises de solliciter les services et organismes concernés avant que leurs difficultés ne deviennent insur-

montables, insistent les services de la préfecture. Toute structure confrontée à des difficultés est invitée à contacter la chambre consulaire dont elle dépend qui peut informer et orienter vers les dispositifs les plus adaptés à la situation. »

Contact : paca.continue-eco@direccte.gouv.fr. Renseignement sur : www.entreprises.gouv.fr/politique-et-enjeux/mouvement-social/accompagnement-des-entreprises

Apt

Aptunion sort du rouge et valorise la cerise



Le confiseur regagne de l'argent depuis 2 ans et finalisera cette année un investissement de 12M€ pour la mise en service d'une nouvelle unité de production (4 000 m²) et la transformation de ses effluents de production en biogaz.

Aptunion a débuté cette année la valorisation des effluents de production. Jusqu'à présent, ils étaient traités en station d'épuration pour un coût annuel de 1,5 M€. Désormais, leur transformation en biogaz grâce à la mise en place d'un procédé de méthanisation (4 M€) va créer une énergie renouvelable. Le méthane, obtenu après filtration, est injecté dans le réseau de GRDF depuis janvier 2020. Il pourvoira à la consommation de l'équivalent de 1 000 foyers aptésiens à l'année.

■ Eliminer les colorants alimentaires, les conservateurs et les sulfites

« C'est un projet que nous avons depuis longtemps en tête, car il correspond à notre modèle économique valorisant depuis toujours son environnement », explique Olivier Charles, président directeur

général d'Aptunion. « Il y a 4 ans, nous avons fait un effort important de recherche et développement pour éliminer les colorants alimentaires, les conservateurs et les sulfites. C'est fait sur les pépites de fruits et à 90% sur le reste de notre gamme. » De quoi séduire les 500 clients industriels de 50 nationalités d'Aptunion (CA : 35 M€) qui suivent le pari de la 'naturalité' des produits.

« Depuis deux ans, on regagne de l'argent et nous avons pu investir 5 M€ en 2019 et 7 M€ en 2020, essentiellement consacré à ce projet de méthanisation et à la mise en service d'une nouvelle unité de production (4 000 m²) permettant de doubler la production de pépites de fruits.

■ Un modèle rentable de proximité pour les agriculteurs

« Environ 80% de nos achats sont locaux et se font à une centaine de kilomètres autour d'Apt », se réjouit Olivier Charles. Dès les années 1980, le fabricant de fruits confits et de produits gourmands a instauré des contrats d'approvisionnement de 5 ans fixant à l'avance les prix. Avec des revenus prévisibles, les producteurs ont pu investir pour planter dans les vergers, mécaniser les récoltes et travailler en 'culture raisonnée', limitant les apports d'engrais. Aujourd'hui, Coopfruit rassemble 160 producteurs locaux fournissant bon an mal an 6 500 tonnes de fruits par an à Aptunion et à la Maison Marliargues.

Ce modèle rentable de proximité, on en découvre les vertus puisqu'il sécurise l'activité locale, assure une 'traçabilité' et repose sur l'idée d'un intérêt bien compris mis en avant dans le commerce équitable.

Nathalie Nevoltris, la nouvelle directrice de Coopfruit fait le tour du propriétaire. « Le plan de modernisation des vergers en est l'exemple : 500€/ha/an pendant

5 ans sont ainsi accordés pour toute nouvelle plantation de cerises d'industrie. Aujourd'hui ce sont près de 100 ha qui ont ainsi été aidés ». Et depuis 2014, un autre industriel a fait confiance à Coopfruit : Andros, transformateur de fruits frais, augmentant ainsi la production locale organisée autour de filières capables d'intégrer les nouveaux enjeux sociaux et environnementaux.

■ Et maintenant, l'amande et la pistache provençale

A l'époque, un aliment parcourait en moyenne 3 000 km avant d'être à portée de notre cuillère (Assemblée nationale, rapport Allain, 2015). Avec des contrats couvrant la durée de vie des vergers, les coopérateurs ont une visibilité sur du long terme. « C'est un engagement fort et rassurant qui permet aux producteurs de s'investir » souligne Nathalie Nevoltris. Les premières cerises destinées à l'expert du fruit cuisiné, seront récoltées dès 2020, sur une surface de 70 ha.

Malgré des pertes importantes, liées aux attaques de drosophiles (plus de 1000 tonnes en 2018), Coopfruit va de l'avant. Grâce à une 'Production fruitière intégrée' donnant la priorité aux méthodes écologiquement plus sûres, minimisant l'utilisation de produits agrochimiques ; un accès à l'eau qui s'améliore et une production mécanisée, la coopérative fait aussi le choix de se diversifier. En effet, « les machines de récolte pour la cerise d'industrie peuvent être adaptées pour celle des fruits à coque. Cette diversification valorise et rentabilise un matériel onéreux sur une période de travail différée de celle de la cerise. Certains adhérents ont d'ores et déjà commencé à planter des amandiers et 5 hectares de pistachiers viennent d'être plantés cet hiver ».

H.T.

Pôle emploi

■ Les métiers du numérique

Pôle emploi propose, dans le cadre de la 'Semaine du numérique' une découverte des métiers, de la formation et de la culture digitale. 'La e-réputation, les outils de la recherche d'emploi, comment connaître son marché du travail'. Jeudi 30 janvier, de 14h à 16h. 4 lieux : Agence Pôle emploi Avignon Réal Panier, Espace jeunes Morières. Bureau d'Information jeunesse du Pontet et la MSAP de Sorgues. 'Conférences sur les métiers qui émergent avec la French Tech et VPN, les nouvelles méthodes de recrutement avec People In et l'impact du numérique sur les autres secteurs avec ARG Solutions. Présentation de la Grande Ecole du Numérique par l'ANPEP'. Le même jour. De 14h à 16h30. Agence Pôle emploi d'Apt. 461, avenue Domitienne à Apt.

Valréas

■ Shopopop, nouveau service de livraison collaborative

Présente dans 846 villes en France, Shopopop, la plateforme de livraison collaborative entre particuliers, lance son service à Valréas. Le service repose sur un principe simple : mettre en relation des particuliers qui souhaitent faire livrer leurs courses et colis à domicile et une communauté de shoppers (particuliers-livreurs) souhaitant optimiser leurs trajets quotidiens. Pour cela, l'utilisateur bénéficie du service directement via son magasin grâce au partenariat noué entre l'enseigne et Shopopop. À l'instar du covoiturage, le service offre la possibilité aux shoppers de rentabiliser leurs déplacements et de compléter leurs revenus en profitant d'un trajet déjà prévu pour livrer une commande. Fondée à Nantes en 2016, implantée dans plus de 846 villes françaises, la start-up collabore avec les principaux acteurs du marché en France (Leclerc, Super U, Intermarché, Auchan, etc.). Si pour l'heure à Valréas le partenariat n'est opérationnel qu'avec l'enseigne Intermarché et son service 'drive', à court terme, Shopopop compte référencer plusieurs magasins partenaires, mêlant acteurs de la grande distribution et commerces de proximité.

Cove

■ Poursuite du développement économique en 2020

Pour 2020, la Communauté d'agglomération Ventoux Comtat Venaissin (Cove) entend continuer ses investissements en termes de compétence économique sur son territoire dans le cadre de son budget pour l'année à venir. Sur le site du marché gare de Carpentras, le programme de travaux de réhabilitation, dont le montant total s'élève à 3,14 M€, va donc se poursuivre avec la fin de l'aménagement du lotissement Durbesson et la réalisation de pistes pour les auto-écoles dans la partie nord-est du site. L'autre programme d'envergure encore en cours est la création d'une pépinière d'entreprises sur le site du château Durbesson (autorisation de programme de 1,32 M€), dont les paiements doivent s'achever au début de l'année 2020. Par ailleurs, les travaux d'aménagement de la gare numérique ont démarré sur le site de l'ancienne gare de Carpentras. Le montant total du projet est évalué à 2,8 M€ concernant la part de la Cove. Enfin, sur la commune de Mazan, le chantier de l'aménagement de l'espace économique du Piol 2 va, lui aussi, se poursuivre en 2020. Des crédits d'environ 3 M€ sont alloués par l'agglomération à cette opération d'extension de 11 ha dans la continuité de la zone d'activité existante. Le Piol 2 a pour principale cible les entreprises du secteur de la construction et du BTP et plus particulièrement celles des domaines de l'éco-construction.

Chambre de commerce et d'industrie

■ Tout savoir sur les élections de la CCI 84

Suite à la dissolution, le 18 décembre 2019, de la Chambre de commerce et d'industrie de Vaucluse (CCI), Pierre Dartout, préfet de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur et préfet des Bouches-du-Rhône, a convoqué, par arrêté du 10 janvier 2020, les électeurs en vue d'élire les 34 membres consulaires ainsi que les 5 membres qui siègeront à la CCI de région. Le code de commerce prévoit, en cas de dissolution d'une chambre de commerce et d'industrie, qu'il soit procédé à son renouvellement dans un délai de 6 mois. Le calendrier des opérations électorales prévoit d'abord une mise à jour réalisée, jusqu'au 27 mars prochain, des listes électorales sous la présidence du Tribunal de commerce d'Avignon. D'ici là, la CCI 84 adressera, en février, à toutes les personnes immatriculées au registre du commerce et des sociétés, un formulaire destiné à cette actualisation et à déterminer les électeurs supplémentaires. Pour leur part, les dépôts de candidatures auront lieu à la préfecture de Vaucluse du lundi 27 avril au jeudi 30 avril à 12h. Le préfet de Vaucluse aura ensuite jusqu'au mardi 5 mai pour arrêter la liste des candidats. Le scrutin se déroulera ensuite, uniquement par correspondance, du jeudi 28 mai jusqu'au mercredi 10 juin 2020 à minuit, le cachet de la Poste faisant foi. Enfin, le dépouillement des votes s'effectuera à partir du lundi 15 juin pour une proclamation des résultats au plus tard le jeudi 18 juin 2020.



Chiffres clés d'Aptunion

25 hectares

250 postes, équivalent 'temps plein'

35 M€ de chiffre d'affaires dont 75% à l'exportation

30 000 visiteurs pour sa boutique-musée du fruit confit

Brun de Vian-Tiran

Le premier transformateur de laine

L'Isle-sur-la Sorgue compte sur son territoire un fleuron de l'économie vaclusienne, la manufacture Brun de Vian-Tiran qui produit, depuis 1808, les tissages des fibres naturelles les plus recherchées au monde. Le premier transformateur de laine de France emploie entre 45 et 48 salariés, réalise 10M€ de chiffre d'affaires – dont 20% sont réalisés à l'export – et expédie 15 000 colis par an.

A sa tête, Jean-Louis et Pierre Brun, deux hommes aux semelles de vent parcourant les régions les plus reculées du monde à la recherche d'éleveurs souvent nomades, dépositaires des plus belles et anciennes races de moutons, chèvres, chameaux, lamas, bouquetins et yacks. Rendez-vous est pris, dans les bâtiments de la manufacture Brun de Vian-Tiran, à l'initiative de François Cance, président d'Artothèque, structure organisatrice d'événements culturels et artistiques située à Lacoste. On franchit sans trop y croire un minuscule pont, sous lequel la Sorgue serpente faisant office de parvis aux bâtiments industriels de belle facture. A l'intérieur, hommes et femmes s'affairent à faire naître des étoffes, à la qualité exceptionnelle, depuis 212 ans et cela malgré les guerres, la crise de 1929 et l'arrivée de la grande distribution. Alors à quoi la réussite de cette entreprise familiale tient-elle ? A l'innovation avec tout d'abord le grand-père de Jean-Louis Brun qui sera le 1^{er}, en

Europe, à fabriquer, en 1960, la couverture en mohair. Son accueil, au début peu enthousiaste sur le marché, convaincra jusqu'à nos jours pour son aspect duveteux, sa légèreté, sa douceur et ses couleurs pastel qui hisseront l'objet utile au rang d'élément luxueux de décoration.

■ La laine danse comme une plume

La laine ? C'est, au tout début, des balles en provenance du monde et de France. Rangées, classées, dûment pesées, étiquetées et inventoriées, elles se lovent dans un hangar aux allures de caverne d'Ali Baba. En réalité il s'agit du coffre-fort de l'entreprise. Les plus modestes en poids font 70 kg et accueillent les laines plus précieuses comme le cachemire et les plus dodues 600 kg pour les laines croisées. Le prix au kilo ? La laine croisée peut tomber à un prix extrême de 50 cents le kilo tandis que le cachemire peut avoisiner les 100€, selon le cours du jour. En levant la

tête, sous les toits, de minuscules et très discrètes colonies de chiroptères sommeillent (peut-être d'adorables pipistrelles pygmées friandes d'insectes). « La manufacture se trouve sur le couloir aérien de ces précieux petits mammifères », sourit Jean-Louis Brun qui veille sur le seul mammifère volant que compte la terre. Dans une salle appelée la 'loge', des laines de provenances différentes sont assemblées, dansant sous l'effet de la soufflerie comme des plumes jusqu'au plafond. Mais, en réalité, l'aventure commence par la transformation de la laine en un fil torsadé. Au rez-de-chaussée de grandes salles en enfilade accueillent des cuves en inox dans lesquelles est plongée la laine pour la débarasser de son suint. Plus loin, dans d'autres cuves, la fibre se délasse et se teinte. Les machines anciennes, parfaitement entretenues – et aussi parce qu'au XXI^e siècle on n'a pas fait mieux qu'au XIX^e – font vaillamment face aux plus récentes. Dans une chorégraphie qui leur est propre elles assemblent les laines de plusieurs provenances, lavent (ensiment), cardent, filent, bobinent, ourdisent, tissent, tintent, foulent, grattent avec les chardons, sèchent, apprêtent tandis que les couturières épincettent, coupent, bordent, étiquettent et mettent en boîte.

■ Parce que le temps s'étire

Au fil des générations deux hommes, Pierre et Jean-Louis Brun, autrefois côte à côte, se font désormais face. Le temps de la transmission est venu. Tous les deux ingénieurs, épris du détail, de mécanique, de

process. L'un et l'autre sont toujours aussi curieux de la nature humaine, animale et de la marche du monde. Passant du micro au macro, exerçant leur vision d'hommes, de leaders, ils sont parfaitement conscients de l'effet papillon. Comme avant eux, le relais continue de passer l'écho de la vie des uns et des autres, imprimé dans l'épaisseur des murs, au fil des jours, des nuits et des week-ends pour s'assurer que les bains, l'hygrométrie, la température n'altèrent pas les fibres en devenir. « Le samedi et le dimanche, lorsque j'étais tout petit, nous faisons, ensemble, le tour de l'usine avec mon père pour nous assurer que tout se passait bien », confie Jean-Louis Brun.

■ Prendre des virages décisifs, en parfaite concertation

L'histoire, jamais la même, se transmet et avec elle de nouveaux défis, les coups de bourre, les enjeux, les décisions, les accords commerciaux, la marche de la planète. C'est vrai pour les dirigeants et aussi pour les collaborateurs qui œuvrent avec, en moyenne, 17 ans d'ancienneté dans la manufacture comme Cédric Roux affecté à la mécanique du tissage, qui représente la 4^e génération de sa famille à y œuvrer aux côtés de son père ce qui en dit long sur cette entreprise familiale qui ne s'est pas contentée d'exister, de donner, de redistribuer et continue de plonger ses racines loin autour d'elle, dans un écosystème qui retentit à l'autre bout du monde, comme aux confins du désert de Gobi avec le duvet plein de promesse des baby chameaux du désert de Gobi.



© Claire Curt

La boutique

■ Les nouveautés

La manufacture vient de mettre au point le 1^{er} plaid de chameau mongol, de la région du Khomyn Tal, grâce à un partenariat mené par la manufacture avec deux ONG (organisations non gouvernementales) en une alliance scellée avec



© Steph Cande

Pierre et Jean-Louis Brun

QUI SONT-ILS ?

Jean-Louis Brun

Jean-Louis Brun, directeur général de la manufacture Brun de Vian-Tiran est ingénieur agronome, œnologue et docteur en sciences cognitives. Il engage aujourd'hui la maison Brun de Vian-Tiran dans des coopérations internationales pour la recherche de matières rares. Il a longtemps vécu en Amérique du Sud et a rejoint, à la quarantaine, l'entreprise.

Pierre Brun

Ingénieur textile fort de plus de cinquante ans d'expérience, Pierre Brun, avec son ami négociant en laine Claude Gutapfel, a retrouvé et reconstitué le cheptel de brebis Mérinos qui fournit la plus fine laine d'Europe : le Mérinos d'Arles antique*. Il a inventé et mis au point un chardon métallique (reproduisant le chardon végétal hérissé de piquant) pour carder (peigner) la matière première qui se trouve ainsi nettoyée, assouplie, aérée pour créer la matière des étoffes et préserver en France les quinze métiers dont la maîtrise est nécessaire à leur élaboration.

ne de France



Le musée La Filaventure

© Laurent Lenfant - Avignon

une communauté de nomades vivant dans le désert de Gobi pour 'le développement durable, le commerce équitable et la lutte contre la désertification'.

■ Recevoir & transmettre

Jean-Louis et Pierre Brun travaillent aussi régulièrement avec l'Ecole nationale supérieure de création industrielle (ENSCI) et les ateliers de design textile. Leur collaboration a débouché sur une collection

'capsule' de plaids en Mérinos et au renouveau du tapis d'Avignon, feutre de laine mis au point par Charles Tiran en 1830 et remis au goût du jour sous la forme de tapis tendance. « J'ai créé, il y a 5 ans, un partenariat avec l'Ensci », précise Jean-Louis Brun « école d'excellence en matière industrielle. Cet établissement accueille des élèves de l'école Boule, des Beaux-Arts et d'autres proposant un master 2 en création industrielle. Ces jeunes, sensibles aux tendances et au processus de création, sont capables d'intégrer les contraintes et les possibilités de l'outil de production pour prototyper des étoffes, en ayant, auparavant, échangé avec nos ingénieurs et techniciens sur la manière de les fabriquer. Des collections capsules (éphémères) de plaids, portant leur prénom, ont ainsi été créées. »

■ La Filaventure

Le musée sensoriel des fibres nobles a été inauguré en juillet 2018 et propose, dans le corps de bâtiment d'une ancienne filature, sur 460 m², de s'attacher à comprendre l'aven-

ture de la filature industrielle de la famille Vian et Tiran de ses débuts à nos jours. Au-dessus de nos têtes, le Filambule, petit personnage en fil de fer, guide nos pas vers les animaux des cinq continents porteurs de fibres plus soyeuses les unes que les autres. On découvre celles-ci en les regardant, en les touchant, en actionnant de véritables machines, en observant les étapes de fabrication. Le jeune public peut même mener une véritable enquête à l'aide d'un livret et repartir avec Edgar, le petit mouton. La visite peut s'étendre sur 1h30 et plus. « La Filaventure ? s'interroge Jean-Louis Brun, c'est inviter les gens à voir comment nous travaillons parce que nous ne pouvons pas accueillir du public au sein de notre bâtiment pour des raisons de sécurité et de processus industriel. Plus de 13 000 visiteurs en ont déjà poussé les portes. »

■ Pourquoi une boutique ?

« C'est la 1^{re} de la marque que nous créons, en propre et en 212 ans, il faut le faire ! Je voulais depuis long-

L'alliance d'un beau-père et de son gendre

La manufacture Brun de Vian-Tiran commence précisément par une alliance, celle d'un beau-père Charles Tiran avec son gendre Laurent Vian qui, ensemble, feront construire un moulin paroïr en bord de Sorgues pour fouler draps de laine et couvertures. En 1886, le mariage de la petite-fille Vian avec Emile Brun formera l'appellation actuelle de la manufacture. En 1900 l'Isle-sur-la-Sorgue comptait 5 manufactures 'intégrées', de nombreux ateliers spécialisés dans les draps de laine, les couvertures, les tissus de confection, les tissus techniques pour la papèterie et les tapis d'Avignon conçus sur un très ancien métier 'Jacquard'. Aujourd'hui, seule la manufacture Brun de Vian-Tiran témoigne de ces métiers et savoir-faire.



© Claire Curt

temps que nous ayons ce point de rencontre avec notre public, pour bâtir une expérience de partage et d'attachement avec la marque, et cela change tout », explique Jean-Louis Brun, « c'est comme rencontrer quelqu'un dans la rue et le revoir chez soi, à l'occasion d'un dîner. On franchit une étape de plus. Il y a une différence entre voir nos produits dans les rayons du Bon marché à Paris, entrer chez nous et découvrir nos univers : nos étoffes dans la nuit, dans la mode et dans la décoration. Cela a été possible d'autant plus que nous vivons dans une ville touristique où les gens viennent naturellement à nous. »

■ Les produits

La manufacture propose des châles, couettes, couvertures, coussins, écharpes, édredons, étoles, oreillers, foutas (draps de bain, paréos), plaids, pochettes, sacs, sur-matelas et tapis... Les fibres travaillées ? Le coton, la laine, le lin et la soie (Tussah). Les plus belles fibres sont le Mohair (poil de chèvre angora) et aussi le Yangir issu du duvet de l'ibex (bouquetin de l'Himalaya), le 'Cashgora' contraction de la laine cachemire (chèvre), le mérinos (mouton) et l'alpaca (camélidé proche du lama). « Comme mon père avant moi nous privilégions les couleurs naturelles des fibres », souligne Pierre Brun. Les couleurs tendances ? Le kaki, le bleu paon, terre de Sienne, paprika, moutarde...

■ Au bout du monde

L'ONG Takh (pour la sauvegarde du cheval Przewalski de Mongolie) a contacté Pierre et Jean-Louis Brun afin d'examiner une laine de chamelons (bébés chameaux) de Mongolie aux confins du désert de Gobi. La finesse exceptionnelle de la fibre a convaincu les deux chefs d'entreprise de s'engager à acheter régulièrement et à son juste prix (c'est-à-dire mieux rémunérer les populations nomades) cette matière très rare, contribuant ainsi à préserver l'espèce.

■ Le Mérinos d'Arles antique, la plus belle laine de France fête ses 30 ans

Il aura fallu sept ans à Pierre Brun et à son ami Claude Gutapfel, négociant en laine, pour retrouver le mouton Mérinos tel que l'entendait Louis XVI dont le projet, en 1786, était de croiser 80 béliers mérinos importés d'Espagne pour les mêler aux brebis françaises dans la bergerie nationale de Rambouillet. La Révolution portera un coup d'arrêt au projet avant que, l'Empire installé, Napoléon n'entreprenne de moderniser le pays et relance l'expérience de la race en France. Le Mérinos ne se plaira que dans la vallée de la Crau et le pays d'Arles. Au moment des recherches menées par Pierre Brun et Claude Gutapfel, un seul éleveur français avait conservé cette espèce qui fournissait la laine la plus fine (18 microns pour une fibre soyeuse et douce) et la plus douce d'Europe. Grâce à l'intérêt porté par les deux hommes pour la qualité de la laine – égale en qualité au cachemire d'Iran – 15 éleveurs œuvrent désormais à l'élevage de ces moutons estampillés 'Mérinos d'Arles antique'. Le travail de la famille Brun a permis de conserver et de faire perdurer le Mérinos d'Arles antique qui fête, cette année, ses 30 ans d'existence. « Aller sur le terrain voir les élevages est une nécessité pour se rendre compte de la bienveillance et nous rend plus intelligents », relate Jean-Louis Brun, « exactement comme le cuisinier fréquente les agriculteurs pour toucher les légumes en terre, les fruits sur les arbres. »

■ Bien-être animal

« Chaque année je regarde comment travaillent nos négociants », souligne Jean-Louis Brun, « quels cahiers des charges ils ont mis en place auprès des fournisseurs-éleveurs, de quels labels ils disposent et lesquels sont en cours. Pourquoi cette vigilance ? Parce que je veux constater des progrès. Ces documents concernent la qualité de la laine et le bien-être animal. Si le bien-être animal fait



© Steph Camde

l'objet d'une couverture médiatique prégnante actuellement, chez nous sur notre territoire, particulièrement au Domaine agricole du Merle à Salon-de-Provence (où l'on enseigne l'élevage ovin transhu-



mant), le bien-être animal s'inscrit dans une très ancienne tradition. Pourquoi ? Parce que l'éleveur est le premier à aimer ses animaux et à en prendre soin. La tonte de la laine est d'ailleurs préconisée pour le bien-être de l'animal, lui-même, comme c'est le cas des brebis qui doivent être tondues une fois l'an, entre mi-mai et mi-juin. Nos fournisseurs sud-africains avaient déjà depuis longtemps un cahier des charges pour les chèvres mohair. Notre démarche va même bien au-delà de la bienveillance animale avec la façon d'améliorer la qualité de laine, travailler plus proprement. Nous sommes là sur du développement éthique et durable où tout le monde s'y retrouve. »

■ Les chiffres

La manufacture a été créée en 1808. Près de 212 ans et huit générations après, elle emploie entre

45 et 48 salariés en 2020. La polyvalence des salariés est un facteur-clé du management, leur permettant d'intervenir sur plusieurs des 15 étapes réclamées pour la confection des couvertures. Les matières premières proviennent de plus de 20 pays. Près de 15 étapes sont nécessaires à la fabrication d'une couverture de la marque : assemblage, ensimage, teinture, cardage, filature, bobinage, ourdisage, tissage, rentrayage, foulage, lavage, lainage, rame, tondage et bordage. Les produits estampillés 'Brun de Vian-Tiran' sont proposés dans plus de 2 000 points de vente dans le monde et 1 700 en France, en plus du site Internet et l'entreprise réalise un peu plus de 10 M€ de chiffre d'affaires annuel avec l'envoi de 15 000 colis. L'export, que Jean-Louis Brun souhaite développer, représente 20% du chiffre d'affaires avec la Russie et l'Asie.

■ De la toison au fil et du tissu à la confection

Au tout début, il y a l'assemblage de fibres complémentaires. Ainsi les fibres d'Amérique du Sud sont réputées solides, tandis que celles provenant d'Australie et de France sont douces et moelleuses. Elles sont ensuite couvertes d'un léger voile d'huile puis plongées dans l'eau avant d'être happées par les grands rouleaux dentés des machines à carder pour former, peu à peu, des bandelettes semblables à des mèches. Celle-ci est étirée et subit une torsion de 100 à 500 tours par mètre afin de lui conférer finesse et solidité. Le fil est ensuite mis en bobines après avoir subi un contrôle électronique de sa régularité. La

Ils ont créé et développé la manufacture

La manufacture Brun de Vian-Tiran, fondée sous le 1^{er} Empire a été labellisée 'Entreprise du patrimoine vivant' en 2009. Fait rarissime, la manufacture est toujours 'fabricant intégré' c'est ainsi que machines et anciens processus continuent de s'allier aux dernières technologies pour produire une qualité de fibres inégalée. La 'guerre' des marges a poussé l'entreprise à cesser de travailler en 'marque blanche' afin de développer sa propre notoriété. (Une marque blanche est un service ou un produit conçu par une entreprise -le fabricant-, que d'autres entreprises -distributrices- reprennent à leur compte et commercialisent sous leur propre marque). Connus des professionnels : grands magasins, décorateurs, enseignes de linge de maison, Brun de Vian-Tiran vise aussi le grand public, particulièrement en ouvrant le musée des fibres nobles. Les articles vont, pour les petits accessoires, de 30€, à 89€ pour une écharpe Trois mérinos en passant par 1 056€ pour un châle tissé en poil de Yangir (bouquetin sibérien) et une couverture en même poil à 3 000€.



Plaid de chamelon de Mongolie



© Steph Candé

chaîne de tissage est ensuite créée et complétée par les fils de trame qui constitueront une pièce de tissu d'environ 45 m de long. Chaque mètre de tissu est ensuite inspecté

par deux couturières qui relèvent et corrigent les moindres défauts ôtant impuretés, fils supplémentaires ou, à l'inverse, introduisant les fils manquants pour une qualité optimum du tissu. Le foulage intervient pour faire rétrécir le tissu en largeur et en longueur afin de lui donner sa dimension définitive. Le foulage était exercé autrefois par les roues à aube, il est désormais exécuté par des rouleaux dans une cuve. La teinture de la fibre peut intervenir sur la laine en bourre ou sur la pièce de tissu. Le tissu est ensuite gratté à l'aide de chardons

métalliques reprenant la forme des chardons végétaux, invention imaginée par Pierre Brun. L'étoffe est ensuite séchée et contrôlée électroniquement en machine. A la suite de toutes ces opérations, l'étoffe, selon la matière dont elle est composée, peut être tondue pour se faire velours (chameau, alpaca et lama), ébouriffée (pour des couvertures aussi gonflantes que chaudes), rabattue (pour un élégant effet) ou broyée (pour faire briller le mohair), ou encore calandrée sous haute pression (pour les plaids chics et plombés) avant de passer à

la confection où le tissu est coupé, bordé, étiqueté et soigneusement mis en boîte.

■ Ce qu'ils ont dit

« La Filaventure s'est installée dans un bâtiment jouxtant la manufacture mais, à l'origine, les deux bâtiments n'en faisaient qu'un », explique Jean-Louis Brun. Le dispositif muséal à l'intérieur du bâtiment est d'1 M€. Le coût de l'aménagement du parvis complété de la mise en scène des sculptures et de l'éclairage se monte à 250 000€. L'aménagement de la boutique s'est monté à 250 000€. Plus de 10 000 visiteurs ont apprécié le musée entre juillet 2018 et 2019. Pourquoi avoir conçu un musée ? « J'ai été œnologue sur trois continents. Ce que l'on a bien compris dans le vin ? C'est qu'il faut faire visiter son domaine. Les visiteurs nourrissent ainsi un attachement particulier à ce qu'ils connaissent, ce qu'ils ont vu et touché. » Du B to B au B to C « Si Brun de Vian-Tiran est une marque connue des grandes maisons elle doit aussi le devenir du grand public avec une image et des valeurs : savoir-faire, transmission, respect, bienveillance et naturalité. Il y a aussi la question de la pérennité des entreprises. Celle-ci s'inscrit dans la capacité de se remettre en question à chaque génération. » « Chacune d'entre elles apporte sa

propre révolution en lien avec l'évolution du marché. Il y a une addition de compétences et de points de vue », souligne Pierre Brun. « Transmettre c'est transformer et, aussi, prendre des risques », ajoute Jean-Louis Brun. « La grande question est de savoir quelle est notre place dans l'univers concurrentiel actuel et de demain ? Quand on dit : « il y aura toujours besoin de beau, il y aura toujours de la place pour la qualité », c'est faux ! Beaucoup d'entreprises-bijoux détentrices de rares savoir-faire ont disparu parce qu'elles n'étaient plus compétitives, parce qu'elles ont été écrasées par la concurrence, parce que les règles du jeu ne privilégient pas forcément la qualité. Ça n'est pas parce qu'on est meilleur qu'on réussit mieux ; Microsoft et Apple l'on prouvé car ça n'est pas le meilleur système qui a gagné et ça n'est pas le seul exemple. Les critères de succès sont la sélection naturelle. C'est une question d'adaptation. La fibre de laine ne compte que pour 1% de la production textile mondiale. »

Mireille Hurlin

La Filaventure, musée sensoriel des fibres nobles. Avenue de la Libération. L'Isle-sur-la-Sorgue. 7,50€. Ouvert du mardi au samedi de 10h à 12h30 et de 14h30 à 19h. Dimanche de 12h à 19h. Ouvert 7/7j en juillet et août. 04 28 70 28 00. www.brundeviantiran.com



LE MAGAZINE DE VOTRE RÉGION

VENTOUX

MAGAZINE

OFFRE SPÉCIALE
LECTEURS DE L'ÉCHO DU MARDI

Abonnement **1 an** = 4 numéros → **17 €**
(au lieu de 19 €)

Abonnement **2 ans** = 8 numéros → **32 €**
(au lieu de 36 €)

Envoyez vos coordonnées (nom, prénom, adresse postale) et votre règlement à :

VENTOUX MAGAZINE / Vaucluse Media
13, avenue Jules Ferry – 84110 Vaison-la-Romaine

Consultez et commandez nos anciens numéros sur :
WWW.VENTOUX-MAGAZINE.COM



N°41



N°42



www.capitolestudios.com

Z.I. de St Tronquet - Avignon Nord - Le Pontet

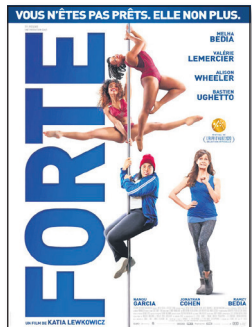
Semaine du 29 janvier au 4 février 2020

LE PRINCE OUBLIÉ

Samedi 8 février à 19h15



EN PRÉSENCE
D'Omar SY,
Bérénice BEJO
et Michel
HANAZAVICIUS



AVANT-PREMIÈRE

FORTE

Lundi 16 février à 20h00

En présence de Melha Bedia



AVANT-PREMIÈRE

DUCOBU 3

Dimanche 2 février à 11h00



AVANT-PREMIÈRE

SAMSAM

Dimanche 2 février à 15h30



AVANT-PREMIÈRE

**LE VOYAGE DU DOCTEUR
DOLITTLE**

Dimanche 2 février à 16h30



AVANT-PREMIÈRE

THE GENTLEMEN

Mardi 4 février à 19h30

AVERTISSEMENT



HUMOUR

**ANNE ROUMANOFF :
TOUT VA BIEN**

Dimanche 2 février à 17h30

(en différé de l'Olympia)



**CONFÉRENCE FRANCE INTER
SE NOURRIR**

Mardi 28 Janvier à 20h00

En direct des studios
de France Inter



NOUVEAUTÉ

LE LION

Tous les jours à 13h15 - 15h20 - 17h45
19h55 - 22h10 + Sam-Dim à 10h30



NOUVEAUTÉ

LES TRADUCTEURS

Tous les jours à 13h10 - 15h20 - 17h35
(sauf dim) - 19h45 - 22h10
+ Sam-Dim à 10h30



NOUVEAUTÉ

L'ESPRIT DE FAMILLE

Tous les jours à 13h15 - 15h20 - 17h40
19h50 - 22h10 + Sam-Dim à 10h45



NOUVEAUTÉ
**LA BATAILLE GÉANTE
DE BOULES DE NEIGE 2**

Mer-sam-dim à 14h00 - 16h00
+ Sam-Dim à 11h00



NOUVEAUTÉ
MISSION YÉTI

Mer-sam-dim à 14h00 - 16h30
+ Sam-Dim à 11h00



NOUVEAUTÉ
LA VOIE DE LA JUSTICE

Tous les jours à 13h30 - 16h15 - 19h15
21h55 + Sam-Dim à 10h30
En V.O.S.T. Jeu-mar à 19h15

**ET TOUJOURS
À L'AFFICHE...**

- BAD BOYS FOR LIFE
- JE VOUDRAIS QUE QUELQU'UN M'ATTENDE QUELQUE PART
- 1917
- THE GRUDGE
- SELFIE
- LES INCOGNITOS
- STAR WARS IX
- UNDERWATER
- LES FILLES DU DR MARCH
- LA REINE DES NEIGES 2
- SCANDALE
- UNE BELLE ÉQUIPE
- MARCHÉ AVEC LES LOUPS

Cinéma

Apprendre à vivre ?

Alexandre s'embrouille une nouvelle fois avec son père Jacques. A priori, il ne devrait pas, car ce dernier vient de décéder, mais Jacques, ou plutôt son esprit, est bien là, à râler à ses côtés. Et comme Alexandre est le seul à le voir et donc à lui parler, sa mère, sa femme et son frère commencent à s'inquiéter de son étrange comportement. « Au début j'ai cru que c'étaient des hallucinations temporaires mais ça fait des mois que ça dure et c'est de pire en pire. » « Vous allez devoir le laisser partir... Il n'est plus là. » « Il ne doit pas être au courant. » « Tu sais que je t'entends là ? » « C'est devenu n'importe quoi tu restes cloîtré dans ton bureau ! » « Ne t'interdis rien, fais tout ce qui te permet de te sentir vivant ! »

'L'esprit de famille'. Un film réalisé par Eric Besnard avec Guillaume de Tonquédéc, François Berléand, Josiane Balasko, Isabelle Carré, Jérémy Lopez. Durée 1h38. Genre : comédie. Sur les écrans à partir de mercredi 29 janvier. Capitole studios. Centre commercial Le Pontet-Avignon nord. www.capitolestudios.com



Les adresses du Petit futé

Confiserie Serge Clavel

Héritier d'un savoir-faire depuis 4 générations, Serge Clavel est l'ambassadeur des fruits confits à Carpentras. Il sélectionne avec soin les produits qu'il transforme artisanalement : l'abricot et la cerise de Provence, le melon de Cavaillon, la clémentine de Corse, la figue de Marseille... Patience et minutie participent à la recette jusqu'au glaçage final. Les fruits sont de véritables œuvres d'art qui donnent une opulence fastueuse à la table des 13 desserts du Noël provençal. On les trouve aussi sous forme de brisures, idéales pour réaliser les cakes à la maison. Les pâtes de fruits sont les autres stars de la confiserie, 100% fruit naturel dont les saveurs sont bien présentes ; goûtez la pâte de melon de Cavaillon, c'est un régal. Un délice aussi les pâtes d'amande, les sirops, la confiture à la fraise de Carpentras, les biscuits et croquants natures ou au chocolat, les navettes et les macarons... Sans oublier les jolis berlingots de toutes les couleurs qui font aussi la réputation de la maison. Et aussi les guimauves ! Et depuis cette année un beau rayon pâtisserie sous la houlette de Magali, gourmande et talentueuse petite main dans le labo attenant. Dans l'espace salon de thé, faites une pause gourmande en dégustant un gâteau ou un entremets du jour. L'été, on se presse aussi pour les glaces artisanales de taille XXL à des prix plus qu'attractifs ! L'hiver, on y va tous pour les crêpes !



Confiserie Serge Clavel. Pâtisserie - Salon de Thé. 106, place Aristide-Briand. Carpentras. 04 90 29 70 39.



© DR

AVIGNON
Le Misanthrope

La tournée de la pièce de Molière s'arrête à Avignon avec le flamboyant Lambert Wilson dans le rôle d'Alceste et Pauline Cheviller dans celui de Célimène sous la direction du metteur en scène allemand Peter Stein. L'occasion de revisiter cette pièce intemporelle sur le pouvoir, la vanité et le triomphe de l'amour. Un misanthrope décidément bien moderne !

Dimanche 2 février.
17h30. 13 à 55€. Opéra
Confluence-Courtine. Face
à gare TGV. 04 90 14 26 40.
www.operagrandavignon.fr

AVIGNON
Lyrisme allemand

'Pour un requiem allemand' est une œuvre de Johannes Brahms pour deux solistes et chœur, en l'occurrence ici la soprano Ludivine Gombert, le baryton Philippe-Nicolas Martin et le chœur Ekhô. Sous la direction de Caroline Semont-Gaulon, ce concert sera donné dans une version arrangée pour deux orgues. Un sommet de l'art choral, servi par des voix d'exception.

Vendredi 31 janvier. 20h30.
8 à 30€. Métropole Notre-
Dames-des-Doms. Avignon.
04 90 14 26 40. www.
operagrandavignon.fr



© DR



© espace projecteurs

SORGUES
Week-end comédies

Dans 'Building' de Léonore Confino le monde de l'entreprise est mis à mal. 13 étages dévolus au 'burn out' et à la performance obligatoire. Causité mais humour assuré ! 'Futur conditionnel' de Xavier Daugreilh nous entraîne dans l'autopsie de la formation et de la destruction d'un couple.

Building. Futur
conditionnel. Samedi 1^{er}
et dimanche 2 février. 21h.
Tarif week-end 16€. Théâtre
de l'Astrolabe. 3, rue de
l'Armée des Alpes. Sorgues.
04 90 39 66 59. www.
theatre-astrolabe.com

COUSTELLET
World music

Al Maari alias Florent Maartié, c'est l'audace d'une rencontre entre des rythmes orientaux et un son résolument R'n'B/pop. Chaleur et envoûtement garantis. Puis place à la Chica, chamane franco-vénézuélienne ouvrant un univers alliant claviers, électro, envolées vocales, danses et salsa. Un vrai kaléidoscope de sonorités.

Vendredi 31 janvier. 5 à
14€. Petite restauration
dès 19h30. Concert 21h.
5 à 14€. La Gare. 105, quai
des Entreprises. Coustellet.
04 90 76 84 38.
www.aveclagare.org



© DR



SARRIANS
De l'opéra à l'opérette

Découvrons 3 voix du Chœur de l'Opéra Grand-Avignon : la mezzo-soprano Solenne Lepère, le ténor Cyril Héritier et la basse Pascal Canitrot accompagnés au piano par Sylvain Souret pour un voyage de l'opéra lyrique tragique à l'opérette sur fond de comédie romantique. Au répertoire : Carmen de Bizet, Macbeth de Verdi, la Périhole d'Offenbach en passant par l'Elixir d'amour et la Belle Hélène.

Samedi 1^{er} février. 20h30.
12€. Eglise. 1, place de
l'église. Sarrians.
06 73 84 84 81.

Orange
Les Chorégies

Le programme en dit long ou plutôt confirme la diminution et même la suppression de certains événements. Pour rappel, les chorégies d'Orange reviennent de loin, en 2017 le dépôt de bilan est en vue. La Région et l'Etat sauvent le festival en permettant un prêt à court terme, en se portant caution et en évitant la cessation de paiement. 2018 donne le jour à une SPL (Société publique locale) dont 51% sont détenus par La Région, 33% par la ville d'Orange et 7% par le Département de Vaucluse tandis que l'Etat continue de subventionner la manifestation à hauteur de 450 000€. En 2019, la programmation se devait d'être à la hauteur de l'anniversaire des 150 ans des Chorégies et le grand succès populaire par exemple de la Symphonie n°8 en mi bémol de Gustav Mahler l'a prouvé. En 2020, comme le souligne Jean-Louis Grinda son directeur, il faut conserver le cap mais cependant réduire la voilure face à la réalité du terrain pour équilibrer le bud-

get ! Supprimés les cinés-concert ainsi que les récitals dans la cour Saint-Louis, qui n'ont pas trouvé leur public en 2019.

Les Révélations classiques de l'Adami sont maintenues. Mais la fête et l'ambition restent au rendez-vous avec la traditionnelle soirée d'ouverture 'Musiques en fête' qui célébrera ses 10 ans en direct sur France 3 depuis le Théâtre antique. A retenir l'opéra 'Samson et Dalila' de Camille Saint-Saëns avec, en tête de distribution, Roberto Alagna, Marie-Nicole Lemieux et Ludovic Tézier vendredi 10 juillet et qui ne sera joué qu'une seule fois. Par soucis d'économie ? Pas seulement. Pour Jean-Louis Grinda, il est temps de revenir à '1 fois', pour conserver la fraîcheur du direct et de la fête 'vous êtes là tant mieux, vous n'y étiez pas ? Et bien vous avez eu tort !'

Le deuxième opéra 'la Force du destin' de Verdi est programmé le 1^{er} août. Une mise en espace avec le grand baryton tout droit venu de Mongolie Amartuvshin Enkhbat sous la direction musi-



© Philippe Cromelle

cale inspirée de Nicola Luisotti. Autre événement avec le violoniste Nemanja Radulović et l'ensemble Double sens lundi 22 juin, une autre façon d'aborder la musique classique avec Vivaldi Rimsky-Korsakov au programme. Jeudi 9 juillet c'est encore une soirée d'exception placée sous la baguette du chef Myung Whun Chung avec le violoniste Maxim Vengerov qui interprétera la Symphonie n°5 en ut mineur, opus 67 de Ludwig van

Beethoven et le Concerto pour violon en ré majeur, opus 77 de Johannes Brahms. Le Béjart Ballet Lausanne est de nouveau invité pour danser Queen sur Amadeus Mozart et un hommage sera rendu à Freddie Mercury jeudi 16 juillet. Pour la première fois à Orange, et surtout en plein air, la grande Cécilia Bartoli viendra vendredi 24 juillet avec les Musiciens du Prince-Monaco pour un 'Viaggio Italiano' avec, notamment,

Georg Friedrich Haendel et Gioachino Rossini au programme. Des têtes d'affiche donc mais aussi de quoi aiguïser notre curiosité de mélomane sur les gradins de ce beau Théâtre antique propice aux voyages dans le temps et l'espace.

Michèle Périn
Du 19 juin au 1^{er} août. Théâtre antique et Cour Saint-Louis. Orange.
Billetterie. 18, place Silvain. 04 90 34 24 24. billetterie@chorégies.com.
www.chorégies.fr



Sociétés et dirigeants

Décrets Pacte : moyennes entreprises et liquidation judiciaire simplifiée



Les modalités d'application de la publicité allégée des comptes annuels des moyennes entreprises ainsi que les seuils de la liquidation judiciaire simplifiée et les seuils au-delà desquels sa clôture intervient dans un délai d'un an sont fixés par deux récents décrets.

Deux décrets d'application des articles 47 et 57 de la loi Pacte n° 2019-486 du 22 mai 2019 ont été publiés au Journal officiel du 22 novembre 2019. Le premier prévoit les modalités selon lesquelles une moyenne entreprise peut opter pour la publication d'une présentation simplifiée de son bilan et de son annexe ; il est accompagné d'un arrêté de même date qui fournit le modèle-type de déclaration simplifiée des comptes annuels des moyennes entreprises (D. n° 2019-1207, 20 nov. 2019 ; Arr. 20 nov. 2019, NOR : JUSC1921592A). Le second précise que la liquidation judiciaire simplifiée est obligatoire lorsque l'actif du débiteur ne comprend pas d'immeuble et que le chiffre d'affaires et le nombre de salariés sont respectivement égaux ou inférieurs à 750 000€ et 5 salariés (D. n° 2019-1208, 21 nov. 2019).

■ Allègement de la publicité des comptes annuels des moyennes entreprises

La loi Pacte a introduit dans le code de commerce une nouvelle catégorie d'entreprises : les moyennes entreprises. Ce sont les commerçants, personnes physiques ou personnes morales, qui, au titre du dernier exercice comptable clos et sur une base annuelle, ne dépassent pas deux des trois seuils suivants : 20 000 000€ de total du bilan, 40 000 000€ de montant net du chiffre d'affaires et 250 salariés employés en moyenne au cours de l'exercice (C. com., art. L. 123-16, et D. 123-200 : v. BAG 131, p. 13).

La loi Pacte permet à ces moyennes entreprises de ne rendre publique qu'une présentation simplifiée de leur bilan et de leur annexe dans des conditions fixées par un règlement de l'Autorité des normes comptables (ANC) (C. com., art. L. 232-25, al. 3, mod. par L. Pacte, art. 47, V ; Règl. ANC n° 2019-02, 7 juin 2019, en cours d'homologation).

Remarque : cette faculté n'est toutefois pas ouverte aux sociétés

appartenant à un groupe (au sens de l'article L. 233-16 du code de commerce), ni aux sociétés visées à l'article L. 123-16-2 (établissements financiers, entreprises d'assurance et de réassurance, fonds de retraite ou de prévoyance, mutuelles, sociétés faisant appel à la générosité publique, sociétés dont les titres sont admis aux négociations sur un marché réglementé) (C. com., art. L. 232-25, al. 3, créé par L. Pacte, art. 47, V). Un décret du 20 novembre 2019 précise les modalités d'application de cette publication simplifiée et un arrêté de même date fournit le modèle-type de déclaration simplifiée (D. n° 2019-1207, 20 nov. 2019 ; Arr. 20 nov. 2019, NOR : JUSC1921592A).

• Entrée en vigueur en attente de l'homologation du règlement de l'ANC

Ces nouvelles dispositions s'appliquent aux comptes des exercices clos depuis le 23 mai 2019. En pratique, les sociétés souhaitant opter pour cette publication simplifiée devront attendre l'homologation du règlement de l'Autorité des normes comptables devant définir la présentation simplifiée du bilan et de l'annexe des sociétés répondant à la définition des moyennes entreprises (Règl. ANC n° 2019-02, précité).

• Dépôt d'une déclaration de publication simplifiée

Lorsqu'une société commerciale constituant une moyenne entreprise opte pour la publication d'une présentation simplifiée de son bilan et de son annexe, les documents comptables déposés en application de l'article R. 123-111 doivent être accompagnés (C. com., art. R. 123-111-1, al. 2, créé par D. n° 2019-1207, art. 3) :

- du bilan et de l'annexe établis selon une présentation simplifiée ;
- d'une déclaration de publication simplifiée du bilan et de l'annexe établie conformément au modèle défini par arrêté (C. com., art. A. 123-61-1, dernier al. créé par Arr. 20 nov. 2019, art. 1^{er} et ann. 1-5-2, créée par Arr., art. 2).

Remarque : la publication de la présentation simplifiée du bilan et

de l'annexe doit être accompagnée d'une mention précisant :

- le caractère abrégé de cette publication ;
- le registre du commerce et des sociétés auprès duquel les comptes annuels ont été déposés ;
- si un avis sans réserve, un avis avec réserves ou un avis défavorable a été émis par les commissaires aux comptes, ou si ces derniers se sont trouvés dans l'incapacité d'émettre un avis, et si le rapport des commissaires aux comptes fait référence à quelque question que ce soit sur laquelle ils ont attiré spécialement l'attention sans pour autant émettre une réserve dans l'avis.

Si les mentions précitées relatives à l'avis et au rapport des commis-

seront définies par arrêté (C. com., art. D. 123-80-1, IV, mod. par D., art. 1^{er}).

• Publication au Bodacc

Lorsque le dépôt des documents comptables est accompagné d'une déclaration de publication simplifiée des comptes annuels, le greffier du tribunal de commerce doit compléter la demande d'insertion de l'avis au Bulletin officiel des annonces civiles et commerciales, de la mention suivante : « Les comptes annuels sont accompagnés d'une présentation simplifiée du bilan et de l'annexe ainsi que d'une déclaration de publication simplifiée en application du troisième alinéa de l'article L. 232-25 » (C. com., art. R. 123-162, mod. par D., art. 5 et R. 232-22, mod. par D., art. 6).

• Accès des tiers aux comptes annuels

Le régime d'accès aux comptes annuels par des tiers est identique à celui applicable en cas de confidentialité des comptes des sociétés répondant à la définition de micro ou de petite entreprise.

Ainsi, les greffiers des tribunaux de commerce, chargés de la tenue du RCS, et l'INPI ne délivreront aux tiers qu'une présentation simplifiée des comptes annuels ainsi qu'un certificat attestant que les comptes

annuels ont été déposés mais qu'ils ne sont communicables que selon une présentation simplifiée, en application de l'article L. 232-25 du code de commerce (C. com., art. R. 123-154-1, al. 3, mod. par D., art. 4, 2°).

Par dérogation, les comptes annuels pourront être communiqués, dans leur intégralité, aux sociétés les ayant déposés, à certaines institutions (les autorités judiciaires, les autorités administratives et la Banque de France) ainsi qu'à certaines personnes morales (notamment les sociétés financières) (C. com., art. R. 123-154-1, al. 2, créé par D., art. 4, 1°).

■ Application obligatoire de la liquidation judiciaire simplifiée

L'article 57 de la loi Pacte a modifié la liquidation judiciaire simplifiée (v. BAG 131, p. 23). Jusqu'à présent, cette procédure pouvait être appliquée à titre facultatif ou obligatoire ; désormais, elle est obligatoire dans tous les cas, mais un décret restait à paraître afin de fixer les seuils. C'est chose faite avec le décret du 21 novembre 2019 (D. n° 2019-1208, 21 nov. 2019).

Ce décret est entré en vigueur le 23 novembre 2019 et il s'applique aux procédures ouvertes à compter de cette date (D. n° 2019-1208, 21 nov. 2019, art. 2).

• Seuils d'ouverture obligatoire de la liquidation judiciaire simplifiée

Le décret du 21 novembre 2019 précise que la liquidation judiciaire simplifiée est obligatoire, lorsque le chiffre d'affaires et le nombre de salariés sont respectivement égaux ou inférieurs à 750 000€ et 5 salariés (C. com., art. D. 641-10, mod. par D. n° 2019-1208, 21 nov. 2019, art. 1^{er}). Comme auparavant, l'actif du débiteur ne doit pas, en outre, comprendre de bien immobilier.

• Durée de la liquidation judiciaire simplifiée

Parallèlement, la loi Pacte a maintenu deux durées en fonction de seuils qu'il restait à déterminer et que le présent décret fixe donc. Lorsque le chiffre d'affaires est inférieur à 300 000€ et le nombre de salariés inférieur ou égal à un, seuils qui correspondent à l'application obligatoire de l'ancienne liquidation judiciaire simplifiée, la durée est de 6 mois prorogable de 3 mois. Au-delà, elle reste d'une durée de 12 mois prorogable de 3 mois.

Enfin, comme auparavant, le tribunal peut décider à tout moment de ne plus faire application de la liquidation judiciaire simplifiée (C. com., art. L. 644-6).

- D. n° 2019-1207, 20 nov. 2019 : JO, 22 nov.

- Arr. 20 nov. 2019, NOR : JUSC1921592A : JO, 22 nov.

- D. n° 2019-1208, 21 nov. 2019 : JO, 22 nov.

Alexandra Pham-Ngoc,
Dictionnaire Permanent Droit des affaires, et Philippe Roussel Galle, Dictionnaire Permanent Difficultés des entreprises. Editions Législatives – www.elnet.fr
Article extrait du Bulletin d'actualité des greffiers des tribunaux de commerce n° 136, décembre 2019 : www.cngtc.fr



Dans le cadre de la transparence de la vie économique, les parutions des annonces judiciaires et légales sont régies par arrêtés du ministère de la Culture et de la Communication (Arrêté du 21 décembre 2017), qui fixe les règles de présentation ainsi qu'une tarification obligatoire qui s'impose à tous les titres d'un même département. Soit 4,16 € HT la ligne.

NOUS RECEVONS VOS ANNONCES LÉGALES JUSQU'AU VENDREDI 12H POUR PARUTION LE MARDI

■ e-mail : al@pa84.com ■ Tél. 04 90 16 54 03 ■ Fax 04 90 16 54 01 ■ www.echodumardi.com

L'intégralité des annonces légales parues depuis le 11.2010 dans la presse quotidienne et hebdomadaire habilitée est consultable en permanence et librement sur actu.legales.fr

Nous nous chargeons de vos annonces à faire paraître dans la France entière, notamment chez nos confrères appartenant comme nous à la presse économique au sein du Réso Hebdo Eco.

CONSTITUTION**DU RECAVEAU**

Société civile immobilière au capital de 1.000 €. Siège social : 485 Impasse du Récaveau 84170 MONTEUX, RCS AVIGNON en cours d'immatriculation

AVIS DE CONSTITUTION
Aux termes d'un acte sous signature privée en date du 21 janvier 2020 à MONTEUX, il a été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société civile immobilière

Dénomination sociale : DU RECAVEAU

Siège social : 485 Impasse du Récaveau 84170 MONTEUX

Objet social : La propriété, la gestion, l'administration et la disposition de biens immobiliers dont elle pourrait devenir propriétaire par voie d'acquisition, échange, apport ou autrement, l'édification de toutes constructions. La propriété, la gestion, l'exploitation par bail, location ou autrement de biens immobiliers. L'emprunt de tous fonds nécessaires à cet objet et la mise en place de toutes sûretés réelles ou autres garanties nécessaires. Eventuellement et exceptionnellement l'aliénation de ou des immeubles devenus inutiles à la Société, au moyen de vente, échange ou apport en société, et généralement toutes opérations quelconques pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-dessus défini, pourvu que ces opérations ne modifient pas le caractère civil de la Société

Durée : de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du Commerce et des Sociétés

Capital social : 1.000 €, constitué uniquement d'apports en numéraire

Gérance : Monsieur Jérôme PERMESSEL et Madame Sarah PERMESSEL, née DANCE, demeurant tous deux, 485 Impasse du Récaveau 84170 MONTEUX

Clauses relatives aux cessions de parts : Agrément des associés représentant au moins les trois-quarts des parts sociales, requis dans tous les cas. Immatriculation de la Société au Registre du Commerce et des Sociétés d'AVIGNON.

Pour avis, La Gérance
3899001

ADDITIF à l'insertion parue dans L'ECHO DU MARDI du 21/01/2020, concernant la société **OBRAISE**, NOMINATION DU DIRECTEUR GENERAL: M. KAMAR DRISS
3899003

Suivant acte reçu par Me Philippe BEAUME, Notaire à BEAUMES DE VENISE, le 22 janvier 2020, a été constituée la **société civile** dénommée **"LENAËL"**, **siège social :** LE BARROUX (84330), 84 chemin du Jas de Court.

Capital social : MILLE EUROS (1.000,00 €), divisé en 100 parts sociales de DIX EUROS (10,00 €) chacune, numérotées de 1 à 100. **Objet social :** - la propriété et la gestion, à titre civil, de tous les biens ou droits mobiliers et immobiliers et plus particulièrement de toute prise de participation dans toutes sociétés immobilières et de tous autres biens meubles et immeubles, à quelque endroit qu'ils se trouvent situés. **Durée :** 99 ans à compter de son immatriculation au R.C.S. d'Avignon.

Cessions de parts soumises à l'agrément de la gérance. Nommé premier **gérant** de ladite société : - Monsieur Jérôme Cédric RODRIGUEZ, mécanicien, demeurant à LE BARROUX (84330), 84 chemin du Jas de Court.
Pour avis.
3899015

Suivant acte SSP en date à Hallennes lez Haubourdin du 20/01/2020 il a été constituée une **Société par actions simplifiée** présentant les caractéristiques suivantes : **Dénomination :** MERCURY - **Objet :** acquisition et exploitation de tous biens commerciaux d'hôtellerie ou d'activités hôtelières et toutes activités connexes ou complémentaires. Acquisition, rénovation et exploitation par tous moyens de tous immeubles, bâtis ou non bâtis, terrains, locaux d'habitation, biens agricoles, de commerces ou de bureaux, de parts de sociétés immobilières et exceptionnellement la vente desdits actifs. - **Siège :** Lourmarin (84160) 35 route de Cucuron - Domaine du Plan - **Durée :** 99 ans à compter de son immatriculation au RCS - **Capital :** 500.000 €, souscrit en numéraire - **Admission aux assemblées et droit de vote :** Tout associé a le droit de participer aux décisions collectives sous réserve de justifier de son identité et de l'inscription en compte de ses actions ; chaque action donne droit à une voix - **Transmission des actions :** En cas de pluralité d'associés, les cessions d'actions sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés statuant en matière extraordinaire - **Président :** HOLDING PLH - SPRL de droit belge - Chaussée de Tournai 52/1 - TOURNAI (7520 Belgique), Tribunal de commerce de Mons et de Charleroi division TOURNAI 0675.578.472. La Société sera immatriculée au **RCS d'Avignon**.
3899010

Suivant ASSP du 21/01/2020, il a été constitué la Société par Actions simplifiée unipersonnelle suivante : **Dénomination :** WELCOM IMMO INVEST. **Siège :** 55 Bd de la Libération 84240 LA TOUR D'AIGUES. **Capital :** 100 €. **Objet :** Activités d'agence immobilière et conseil design intérieur. **Durée :** 99 ans. **Président :** Me DEHBAOUI Amal demeurant à 55 Bd de la Libération 84240 LA TOUR D'AIGUES nommée pour une durée indéterminée. Les statuts contiennent une clause de cession d'actions et droit de vote. **Immatriculation** au RCS d'Avignon.
Pour avis
3899011

Suivant ASSP en date du 27/11/2019, il a été constituée une **Société par Actions simplifiée unipersonnelle** présentant les caractéristiques suivantes : **Dénomination :** ArchiTou-Conception. **Siège :** 153 rue Pauline Viardot 84140 Montfavet. **Capital :** 2000 €. **Objet :** l'exercice de la profession d'architecte et d'urbaniste. **Durée :** 99 ans. **Président :** M. MAHDJOUBI Toufik demeurant au siège social nommé pour une durée indéterminée. **Droit de vote et cession d'actions :** libre entre associés. **Immatriculation :** la société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés d'AVIGNON
Pour avis
3899018

Par acte SSP du 20/01/2020 il a été constituée une **SAS** dénommée : **LE VER A SOIE** **Siège social :** place de la coconnière 84820 VISAN **Capital :** 1.500 € **Objet :** L'exploitation de tout établissement de restauration traditionnelle et restauration rapide dont notamment bar, café, traiteur, pâtisserie, snack, glacier, sandwicherie, salon de thé, crêperie, plats à emporter, débit de boissons, épicerie, organisation de repas, séminaires, événements, cours de cuisine etc **Président :** Mme DUBOIS Audrey 103 route de valréas 84600 RICHERENCHES **Directeur Général :** M. LEMAIRE Laurent 4 impasse du guet 26790 LA BAUME DE TRANSIT **Transmission des actions :** agrément pour toutes cessions à la majorité des 2/3 Admission aux assemblées et exercice du droit de vote: Tout actionnaire est convoqué aux assemblées, chaque action donne droit à une voix **Durée :** 99 ans à compter de l'immatriculation au **RCS de AVIGNON**
3899020

Aux termes d'un acte sous seing privé à La Bastide des Jourdans en date du 21 janvier 2020, il a été constituée une **Société par Actions simplifiée** présentant les caractéristiques suivantes : **Dénomination sociale :** LA FRENCH DEUCHE **Siège social :** 2 rue Yvon Agnel 84240 LA BASTIDE DES JOURDANS **Capital social :** 1 000 euros **Objet social :**
- La location de courte durée de voitures sans chauffeur et avec chauffeur
- La vente de tous produits dérivés portant les dénominations « Oh my Deuche » et « La French Deuche »
- L'organisation de circuits touristiques, activités team building et événementielles
- Le transport de voyageurs avec véhicules de moins de 9 places
- Vente de services annexes en lien avec l'objet social

Durée : 99 années
Présidente : Mme Adrienne BOULAY VADROT, demeurant 2 rue Yvon agnel 84240 LA BASTIDE DES JOURDANS, nommée pour une durée indéterminée
Directeur : M. Damien BOULAY, demeurant 2 rue Yvon Agnel 84240 LA BASTIDE DES JOURDANS, nommée pour une durée indéterminée

Cession d'actions : Les actions sont librement cessibles entre associés

Elles ne peuvent être cédées, à titre onéreux ou à titre gratuit, à un cessionnaire n'ayant déjà la qualité d'associé et quel que soit son degré de parenté avec le cédant qu'avec l'agrément préalable de la collectivité des associés statuant à la majorité des voix des associés disposant du droit de vote

Droit de vote : Les décisions collectives des associés sont adoptées à la majorité des voix des associés disposant du droit de vote, présents ou représentés. Le droit de vote attaché aux actions est proportionnel à la quotité du capital qu'elles représentent. Chaque action donne droit à une voix au moins

Immatriculation : la société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Avignon
Pour avis
3899012

Aux termes d'un ASSP en date du 20 janvier 2020, il a été constituée une **Société civile immobilière** présentant les caractéristiques suivantes : **Dénomination :** SCI LES ROMARINS. **Siège :** la plane 517 Deuxième avenue 84300 CAVAILLON. **Capital :** 500 euros. **Objet :** acquisition, exploitation, cession de tous immeubles, biens et droits immobiliers. Toutes opérations se rapportant à cet objet. **Durée :** 99 ans à compter de son immatriculation au RCS d'AVIGNON. **Gérance :** CYRILLE jacky demeurant la plane 517 deuxième avenue 84300 CAVAILLON nommé pour une durée illimitée. **Cession d'actions :** les statuts contiennent une clause relative aux cessions de parts.
Pour avis
3899035

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à LE THOR du 22/01/2020, il a été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes : **Forme sociale :** Société à responsabilité limitée. **Dénomination sociale :** EQUINOXE. **Siège social :** 220 Ancienne Route de Caumont, 84250 LE THOR. **Objet social :** Exploitation de tout restaurant et toutes prestations et activités accessoires à cette exploitation. **Durée :** de la Société : 99 ans. **Capital social :** 1 000 euros. **Gérance :** Isabelle SARFATI, demeurant 44 B Route de Comps 30300 BEAUCAIRE et Séverine DUTARTRE, demeurant à 220 Ancienne Route de Caumont 84250 LE THOR. **Immatriculation :** de la Société au RCS d'AVIGNON. Pour avis
3899041

Etude de Maîtres Karine

**TASSY-
KELCHER**
et Sébastien NARDINI,
notaires associés
à LAGNES (Vaucluse),
110 Lotissement les Oliviers



Suivant acte reçu par Maître Sébastien NARDINI, Notaire Associé de la Société Civile Professionnelle « Karine TASSY-KELCHER et Sébastien NARDINI, notaires associés », titulaire d'un Office Notarial à LAGNES (Vaucluse), 110 Lotissement les Oliviers, le 21 janvier 2020, a été constituée une **société civile immobilière** ayant les caractéristiques suivantes :

La société a pour **objet :** l'acquisition, en état futur d'achèvement ou achevés, l'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location et la vente (exceptionnelle) de tous biens et droits immobiliers, ainsi que tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question. La société a également pour objet la mise à disposition de ses biens, au profit des associés.

La **dénomination sociale** est : **PHILIPPE CUSSON**

Le **siège social** est fixé à : MAUBEC (84660), 575 chemin de l'Hôpital.

La société est constituée pour une **durée** de 99 années.

Le **capital social** est fixé à la somme de : MILLE AUROS (1 000,00 EUR)

Les apports sont en numéraires, 510 € pour M. PHILIPPE, 490 € pour Melle CUSSON.

Toutes les **cessions de parts**, quelle que soit la qualité de ou des cessionnaires, sont soumises à l'agrément préalable à l'unanimité des associés.

Les premiers **gérants** de la société sont : Monsieur Thibaut PHILIPPE et Madame Gabrielle CUSSON demeurant à LAGNES (84800) 177 route de l'Isle sur la Sorgue.

La société sera **immatriculée** au registre du commerce et des sociétés d'Avignon.

Pour avis, le notaire.
3899038

Suivant acte sous seings privés en date à LAGNES du 06/01/2020, il a été constituée une société dont les caractéristiques sont les suivantes :

Dénomination : SCI MAROTTE. **Capital :** 240,00 € divisé en 24 parts de 10 euros chacune. **Siège :** 221 Chemin de Saint Jean, 84800 LAGNES. **Objet :** l'acquisition, l'administration et l'exploitation, directement ou indirectement, par bail, location, sous-location, association, participation ou autrement, d'immeubles de toute nature. **Durée :** 60 années à compter de l'immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés d'AVIGNON.

Apports : apports en numéraire, soit 240,00 €. **Gérant :** Monsieur François ROTH, 221 Chemin de Saint Jean, 84800 LAGNES. **Transmission des parts sociales :** Toute cession de parts sociales, à titre onéreux ou gratuit, entre associés, intervient librement ; toute autre cession doit recevoir au préalable l'agrément du ou des gérants. **Immatriculation :** la société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés d'AVIGNON

Pour avis et mention, François ROTH, Gérant
3899042

Pour passer vos
annonces légales

Par acte du 11 janvier 2020, il a été constitué une **société civile de construction-vente :**

Dénomination : CHALET LES CRIS-TALLIERES

Capital : 100 000 Euros
Siège social : 7 lotissement St Gilles, 35 rue de La Férigoulo 84470 CHATEAU-NEUF DE GADAGNE

Objet : Acquisition d'une maison à usage d'habitation avec terrains attenants sis 38860 Les Deux Alpes ; construction sur le dit terrain d'un ensemble immobilier composé de logements collectifs ; vente à l'unité, par lots ou en totalité dudit ensemble immobilier ; accessoirement, location des lots en stock.

Durée : 99 ans
Gérance : PARALLELES, SAS au capital de 250.000€, 35 rue de la Férigoulo 7 lotissement Saint-Gilles 84470 CHATEAU-NEUF DE GADAGNE, 849 084 181 RCS AVIGNON

Les cessions de parts entre associés, à des ascendants et descendants d'associés sont libres. Les autres cessions de parts sont soumises à l'agrément des associés statuant à majorité des deux tiers.

Immatriculation au RCS de AVIGNON.
3899043

Avis est donné de la constitution d'une Société par acte sous seing privé en date du 21/01/2020 dont les caractéristiques sont les suivantes : **Forme :** Société civile. **Dénomination :** ONORATERRA. **Siège social :** LOURMARIN (84160) 35 route de Cucuron, Domaine du Plan : **Objet :** acquisition, prise à bail, exploitation d'une ou plusieurs exploitations agricoles, toutes les activités correspondant à la maîtrise et à l'exploitation d'un cycle biologique de caractère végétal ou animal et constituant les étapes nécessaires au déroulement de ce cycle, activités dans le prolongement de l'acte de production, vendre directement les produits d'exploitation, avant ou après leur transformation. **Durée :** 99 années.

Capital : 1.000 euros. Apports en numéraire : 1.000 euros. **Gérance :** M. Guillaume LEYMONERIE 5 rue de l'école 7520 TOURNAI Belgique. **Cession de parts :** Les parts sociales sont librement cessibles entre associés, ainsi qu'entre conjoint, ascendant et descendant. Dans tous les autres cas, elles ne peuvent être cédées, quelle que soit la qualité du cessionnaire, qu'avec le consentement des associés. **Immatriculation :** RCS Avignon.
3899044

Suivant acte SSP en date à HALLENES LEZ HAUBOURDIN du 21/01/2020 il a été constituée une **Société par actions simplifiée** présentant les caractéristiques suivantes : **Dénomination :** HUMAN NATURE - **Objet :** organisation et accueil de séjours, séminaires ou journées de formation professionnelle et de développement personnel. Organisation de séminaire conférences, réunions et événements. - **Siège :** LOURMARIN (84160) 35 route de Cucuron - Domaine du Plan - **Durée :** 99 ans à compter de son immatriculation au RCS - **Capital :** 120.000 €, souscrit en numéraire - **Admission aux assemblées et droit de vote :** Tout associé a le droit de participer aux décisions collectives sous réserve de justifier de son identité et de l'inscription en compte de ses actions ; chaque action donne droit à une voix - **Transmission des actions :** En cas de pluralité d'associés, les cessions d'actions sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés statuant en matière extraordinaire - **Président :** 3E CONCEPT - SAS - 8 rue de la Source - HALLENES-LEZ-HAUBOURDIN (59320), Tribunal de commerce de Lille Métropole 510 669 872. La Société sera immatriculée au **RCS d'AVIGNON**.
3899045

Suivant acte sous seing privé en date du 01 décembre 2019, à Lioux, il a été constitué une **société à responsabilité limitée** dont les caractéristiques sont les suivantes :

Dénomination sociale : ANL ANTI-NUISIBLES LUBERON

Capital social : 1.000 €, divisé en 10 parts de numéraire valeur nominale 100 euros et représentant des apports en nature entièrement libérées.

Siège social : La Verrerie 84220 LIOUX

Objet : désinsectisation, dératation
Durée : 99 années à compter de son immatriculation au registre du commerce et des sociétés.

Co-gérants : MR RIZZETTO Fabien, demeurant Hameau les Yves 84220 ROUSSILLON et MR CLOP Grégory, demeurant La Verrerie 84220 LIOUX

La société sera **immatriculée** au registre du commerce et des sociétés d'AVIGNON.
3899049

MODIFICATION

CLARYS ENR SAS au capital de 7.000 € sise 325 AVENUE DE L'ESCADRON 84100 ORANGE 804182996 RCS de AVIGNON Par décision de l'AGE du 13/01/2020, il a été décidé de la transformation de la SAS en SARL, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société. La dénomination de la société, son objet, son siège, son capital, sa durée demeurent inchangés. Cette décision entraîne la fin du mandat du Président de la société sous son ancienne forme. Sous sa nouvelle forme, la société aura pour gérant : M. MARTINEZ Christophe 97 allée des Alpilles 84210 PERNES LES FONTAINES qui a cessé ses fonctions de Président.
Mention au RCS de AVIGNON.
3899005

LACUESTA

Société civile immobilière
au capital de 2 000 euros
Siège social : 2131, Avenue Majoral Jouve
84810 AUBIGNAN
513 532 929 RCS AVIGNON

Aux termes d'une délibération en date du 07 janvier 2020, l'Assemblée Générale Ordinaire a décidé de transférer le siège social du 33 rue du Couchant, 84170 MONTEUX au 2131, Avenue Majoral Jouve - 84810 AUBIGNAN à compter du même jour, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.
Modification sera faite au Greffe du Tribunal de commerce d'Avignon.
Pour avis, La Gérance
3899007

PHONE 84 EURL

Société à responsabilité limitée
au capital de 7 622 euros
Siège social : 49 rue porte de Monteux
84200 Carpentras
440057735 RCS Avignon

Aux termes d'une décision en date du 1er janvier 2020, la gérance de la société à responsabilité limitée PHONE 84 a décidé de transférer le siège social du 49 rue porte de Monteux 84200 Carpentras au 87/93 rue porte de Monteux 84200 Carpentras à compter du 1er janvier 2020, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.
Pour avis, La Gérance
3899008

FREE DOM VAUCLUSE

Société à responsabilité limitée à associé unique
Au capital de 8.000 €
Siège social : 12 bis, avenue Henri Fabre 84100 ORANGE
807 516 158 R.C.S. AVIGNON

Le 31 décembre 2019 et avec effet à compter de cette même date, l'Associé unique de la société a décidé :
- de nommer Nicolas HURTIGER demeurant 16, rue Monge 75005 Paris, en qualité de nouveau gérant, pour une durée illimitée, en remplacement de Marilyn Mouraille, démissionnaire.
- de modifier la dénomination sociale et d'adopter la dénomination « AIDE A DOMICILE VAUCLUSE »
Les statuts ont été modifiés en conséquence
3899023

LES CABANES DES GRANDS CEPAGES

SAS au capital de 11.360 €
Siège social : le plan d'eau de Lionne,
Chemin des Pompes
84700 SORGUES
827 797 960 RCS AVIGNON

Aux termes d'un acte constatant les décisions unanimes des associés en date du 20 décembre 2019, il a été décidé d'augmenter le capital de 12.490 € pour le porter de 11.360 € à 23.850 €. 3899013

AZ LOCATION - Société par Actions Simplifiée - Au capital de 500€ - Siège social : 254 Route de Rouquirol - 30900 Nîmes - RCS Nîmes 844 369 843

Aux termes du PV de l'AGE des associés en date du 16/12/2019, la collectivité des associés a pris acte :

- D'un transfert de siège au 81 AVENUE DU GRENACHE 84320 ENTRAIGUES SUR LA SORGUE. - D'un changement de présidence : Mr CHAHDI Abdessamad demeurant 55 Avenue Theophile Delorme 84130 Le Pontet a été nommé président en remplacement de Mr EL HAMMOUNI Abdelghali démissionnaire à compter du 16/12/2019 3899016

SCI ROSSI

Société civile immobilière
au capital de 1200 euros
Siège social : ZAC LA CRISTOLE
168 RUE DU BON VENT
84140 MONTFAVET
442488300 RCS AVIGNON

Aux termes du procès-verbal de l'Assemblée générale extraordinaire du 9 Décembre 2019, il résulte que :
Le siège social a été transféré au 231 ROUTE D'ORANGE MAS LE LEVADE 84850 CAMARET SUR AIGUES, à compter du 9 Décembre 2019.
L'article 4 «Siège social» des statuts a été modifié en conséquence.
Mention sera faite au RCS de AVIGNON.
Pour avis
3899017

LES COLIBRIS

Société par actions simplifiée à associé unique
au capital de 1.000 €
Siège social :
114 Boulevard Maréchal Joffre
84400 APT
828 829 861 R.C.S. Avignon

Suivant procès-verbal en date du 31 décembre 2019, l'assemblée générale extraordinaire a décidé de transférer le siège social, à compter du 2 février 2020 à l'adresse suivante : 152 Rue des Marchands 84400 APT.
En conséquence, l'article 4 des statuts a été modifié.
Mention sera faite au RCS de Avignon.
L'associé unique.
3899019

Aux termes d'une délibération en date du 01/12/2017, l'AGE de la société **LA CATALANE**, Société civile au capital de 12 195,92 €, Siège social : 8 boulevard Cartoux 84000 AVIGNON, RCS AVIGNON 403 598 543, a décidé de transférer le siège social du 8 boulevard Cartoux 84000 AVIGNON au 50 rue du Domaine de la Soulane 66210 BOLQUERE à compter du même jour, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts
Pour avis La Gérance
3899004

TRANSPORTS CHABAS 20

Société par actions simplifiée
au capital de 150.000 €
Siège social : 42 Quartier La Crau
Route d'Avignon
84300 CAVAILLON
RCS AVIGNON 831 789 912
SIRET 831 789 912 00019

Suivant décisions de l'Associé Unique du 25 Novembre 2019, il résulte que le capital social qui s'élevait à la somme de 150 000 euros s'élève désormais à la somme de 450 000 euros.
Pour Avis
3899002

Aux termes de l'assemblée générale extraordinaire du 5 décembre 2019 de la société **SARL FADIL VERGE**, SARL au capital de 11 500 €, siège social : 12 Place Plan de Sauvan 84340 MALAUCENE 437 776 057 RCS AVIGNON, il résulte :

- la modification de la dénomination pour adopter FADIL VERGE. L'article 3 des statuts à été mis à jour en conséquence.

- la transformation de la Société en Société par actions simplifiée à compter dudit jour, sans création d'une personne morale nouvelle. La dénomination telle que modifiée, le capital, la durée, le siège social et l'objet social restent inchangés.
L'ancien gérant, M. Mohamed FADIL demeurant LES SAUTS DE PORCS 26170 MOLLANS SUR OUVÈZE, a été nommé en qualité de Président.

Admission aux assemblées et droits de vote : Tout associé a le droit d'assister aux assemblées, sur justification de son identité et de l'inscription de ses actions dans les comptes de la société. Chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Agrement : Toutes les cessions y compris entre actionnaires et y compris celles entre ou au profit de conjoints, ascendants ou descendants, sont soumises à l'agrément préalable de la collectivité des associés, statuant à la majorité des associés représentant au moins les trois quarts des actions.

Mention sera faite au RCS d'AVIGNON.
Pour avis.
3899028

SANDOVAL ET FILS SAS au capital de 8.000 € sise LES BASSALIERES 84400 GARGAS 444949036 RCS de AVIGNON Par décision de l'AGE du 19/07/2019, il a été décidé de : réduire le capital social de 4.800 €, le portant ainsi à 3.200 €- changer la dénomination sociale qui devient SANDOVAL
Mention au RCS de AVIGNON
3899037

ENCELADE

Société Civile au capital de 10000€
58 la plane
84300 Cavaillon
RCS de Avignon 841350010

Suivant AGE du 9 janvier 2020, il a été décidé à compter du 13 janvier 2020 le transfert du siège social au 22 route de Cavaillon, Résidence Garcin 84800 Fontaine de Vaucluse
L'article n° 4 des statuts est modifié en conséquence
Mention sera faite au RCS de Avignon
3899029

DTC AUTOMOBILE

SARL au capital de 1000€
58 la plane
84300 Cavaillon
RCS de Avignon 843236274

Suivant AGE du 9 janvier 2020, il a été décidé à compter du 13 janvier 2020 le transfert du siège social au 22 route de cavaillon, résidence Garcin 84800 Fontaine de Vaucluse
L'article n° 4 des statuts est modifié en conséquence
Mention sera faite au RCS de Avignon
3899030

EUROPA

SARL au capital de 100000€
58 la plane
84300 Cavaillon
RCS de Avignon 850587551

Suivant AGE du 9 janvier 2020, il a été décidé à compter du 13 janvier 2020 le transfert du siège social au 22 route de cavaillon, résidence Garcin 84800 Fontaine de Vaucluse
L'article n° 4 des statuts est modifié en conséquence
Mention sera faite au RCS de Avignon
3899031

SCI SAHEL CYRILLE

SCI au capital de 500€
58 la plane
84300 Cavaillon
RCS de Avignon 819935784

Suivant AGE du 9 janvier 2020, il a été décidé à compter du 13 janvier 2020 le transfert du siège social au 22 route de cavaillon, résidence Garcin 84800 Fontaine de Vaucluse
L'article n° 4 des statuts est modifié en conséquence
Mention sera faite au RCS de Avignon
3899032

SCI SAHEL CYRILLE II

SCI au capital de 500€
58 la plane
84300 Cavaillon
RCS de Avignon 819970203

Suivant AGE du 9 janvier 2020, il a été décidé à compter du 13 janvier 2020 le transfert du siège social au 22 route de cavaillon, résidence Garcin 84800 Fontaine de Vaucluse
L'article n° 4 des statuts est modifié en conséquence
Mention sera faite au RCS de Avignon
3899033

SCI SAHEL CYRILLE III

SCI au capital de 500€
58 la plane
84300 Cavaillon
RCS de Avignon 825082209

Suivant AGE du 9 janvier 2020, il a été décidé à compter du 13 janvier 2020 le transfert du siège social au 22 route de cavaillon, résidence Garcin 84800 Fontaine de Vaucluse
L'article n° 4 des statuts est modifié en conséquence
Mention sera faite au RCS de Avignon
3899034

LOC ORANGE

SAS à associé unique
Au capital de 2.500 EUROS
Siège social : 2 place Alexandre Farnese, 84000 AVIGNON
RCS AVIGNON 879 065 571

Par décision de l'associé unique du 17 janvier 2020, la société susvisée a décidé de transférer son siège social de 2 place Alexandre Farnese, 84000 AVIGNON au Route de Sainte Cécile, 84830 SERIGNAN DU COMTAT, à compter du même jour.

Les statuts seront modifiés en conséquence et la modification sera faite au RCS AVIGNON.
Pour avis, La Gérance
3899036

Par décision du 31/08/2019 de la société **ASTEM Digital**, SARL au capital de 1 000 €, Siège social : 1139 Chemin du Lavarin, Medipole Bât C, 84000 AVIGNON, RCS AVIGNON 797 803 202, l'associée unique a décidé une augmentation du capital social de 99.000 euros par incorporation de réserves, ce qui entraîne la publication des mentions suivantes : Ancienne mention : Capital social : 1 000 €. Nouvelle mention : Capital social : 100.000 €. Pour avis La Gérance
3899046

MIDI BATI FONCIER SARL au capital de 4.000 € sise 2174 CHEMIN DE LA PEYRIERE 84200 CARPENTRAS 822795621 RCS de AVIGNON Suivant AGE du 28/06/2019, le siège social a été transféré, à compter du 02/12/2019, de 2174 chemin de la Peyrière, CARPENTRAS (Vaucluse), à 161 Petit Chemin De Serres CARPENTRAS (Vaucluse). En conséquence, l'article 4 des statuts a été modifié. RCS AVIGNON.
3899047

Eco Energie Habitation

SAS au capital de 2 000 000 €
Siège social : 120 rue Jean Marie Tjibaou 84000 Avignon
800 793 986 RCS AVIGNON

En date du 15.01.2020, l'Associée unique a transféré le siège à MONTFAVET (84140) Aéroport Avignon-Provence, Bâtiment Alpha - 335 avenue Clément Ader. Aucune activité n'est maintenue à l'ancien siège.
3899022

YP GAMES SASU au capital de 1.500 € sise 35 COURS TAULIGNAN 84110 VAISON LA ROMAINE 825110976 RCS de AVIGNON Suivant assemblée générale extraordinaire du 26 décembre 2019, il a été décidé de transférer le siège social de 35 COURS TAULIGNAN 84110 VAISON LA ROMAINE à 65 COURS TAULIGNAN 84110 VAISON LA ROMAINE à compter du 26 décembre 2019. L'article 5 des statuts a été modifié en conséquence. Le dépôt légal sera effectué au greffe du tribunal de commerce d'AVIGNON.
Pour avis, le représentant légal
3899050

FONDS DE COMMERCE

Suivant acte reçu par Maître Jocelyne PEYTIER, Notaire Associé de la Société Civile Professionnelle «Jocelyne PEYTIER, Doris NUNEZ », titulaire d'un Office Notarial à L'ISLE SUR LA SORGUE (Vaucluse), Résidence L'Orée de l'Isle, le 17 janvier 2020, a été cédé un fonds de commerce par Monsieur Michel Pierre Paul GULINI, retraité, et Madame Encarnacion NAVARRO, retraitée, son épouse, demeurant ensemble à VELLE-RON (84740) 110 chemin de Thouzon. Monsieur est né à ROUSSILLON (84220), le 6 juin 1951, Madame est née à ZENETA MURCIA (ESPAGNE), le 1er avril 1948. **ONT VENDU A La Société** dénommée **L'ARC EN CIEL**, Société par actions simplifiée au capital de 1500 €, dont le siège est à ROUSSILLON (84220), route de Gout, identifiée au SIREN sous le numéro 531317154 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de AVIGNON.

Désignation du fonds : fonds de commerce d'exploitation d'un terrain de camping, petite restauration, vente de produits relevant des secteurs épicerie et souvenirs, sis à ROUSSILLON (84220) Route de Gout, lui appartenant, connu sous le nom commercial L'ARC EN CIEL, et pour lequel il est immatriculé au registre du commerce et des sociétés de AVIGNON, sous le numéro 342017670. Le cessionnaire est propriétaire du fonds vendu à compter du jour de la signature de l'acte. Il en aura la jouissance à compter du même jour par la confusion de ses qualités de propriétaire et locataire-gérant. La cession est consentie et acceptée moyennant le prix principal de SOIXANTE-DIX MILLE EUROS (70.000,00 EUR), s'appliquant aux éléments incorporels pour SOIXANTE-DEUX MILLE DEUX CENTS EUROS (62.200,00 EUR), au matériel pour SEPT MILLE HUIT CENTS EUROS (7.800,00 EUR).

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en la forme légale dans les dix jours de la dernière en date des insertions prévues par la loi, en l'office notarial ou domicile à été élu à cet effet.
3899021

GERANCE

Le contrat de location-gérance du fonds de commerce de restaurant à enseigne « McDonald's » situé « Quartier les Billards », Route de Gargas 84400 Gargas, conclu à effet du 16/6/2004, entre la société **McDonald's France** (ayant son siège social sis 1 rue Gustave Eiffel 78280 Guyancourt, immatriculée sous le n° 722 003 936 RCS VERSAILLES), et M. Michel BURON, lequel a été transféré le même jour par avenant à la société **BYARD** (ayant son siège social sis RN 100, lieu dit « Les Billards Gargas » 84400 Apt, immatriculée sous le n° 453 019 580 RCS AVIGNON) ayant pris fin le 31/12/2019 au soir, un contrat a été consenti à effet du 1/1/2020, entre la société **McDonald's France** et M. Philippe COHN, lequel a été transféré le même jour par avenant à la société **BYARD**, pour une durée courant du 1/1/2020 au 15/6/2024.
Pour avis.
3899025

Le contrat de location-gérance du fonds de commerce de restaurant à enseigne « McDonald's » situé Allée des Temps Perdus 84300 Cavaillon, conclu à effet du 19/2/2017, entre la société **McDonald's France** (ayant son siège social sis 1 rue Gustave Eiffel 78280 Guyancourt, immatriculée sous le n° 722 003 936 RCS VERSAILLES), et M. Michel BURON, lequel a été transféré le même jour par avenant à la société **DARACE SAS** (ayant son siège social sis 388, Allée des Temps Perdus 84300 Cavaillon, immatriculée sous le n° 408 687 499 RCS AVIGNON) ayant pris fin le 31/12/2019 au soir, un contrat a été consenti à effet du 1/1/2020, entre la société **McDonald's France** et M. Eric BILLIER, lequel a été transféré le même jour par avenant à la société **DARACE SAS**, pour une durée courant du 1/1/2020 au 18/2/2037.
Pour avis.
3899026

Tout savoir plus simplement

CHANGEMENT REGIME

Suivant acte reçu par Maître Manuel ANCELLE, Notaire au sein de la SCP « LAPEYRE DUCROS AUDEMARD, notaires à AVIGNON, 1 rue des Ciseaux d'Or », le 22 janvier 2020, a été reçu le changement de régime matrimonial portant adoption de la communauté universelle par :

Monsieur Joseph GHIRARD né à LA SAUVETAT-DU-DROPT (47800) le 21 octobre 1940, et Madame Nicole Madeleine Paulette MENINNO, née à MARSEILLE (13000) le 17 août 1946, demeurant ensemble à ENTRAIGUES-SUR-SORGUES (84320) 86, Allée d'Aigubelle.

Mariés à la mairie d'ABIDJAN (COTE D'IVOIRE) le 22 août 1970 sous le régime de la séparation de biens pure et simple défini par les articles 1536 et suivants du Code civil aux termes du contrat de mariage reçu au CONSULAT DE FRANCE À ABIDJAN, le 18 août 1970.

Les oppositions des créanciers à ce changement, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.

3899024

ENVOI EN POSSESSION

Me Etienne RISPAL
Notaire
84390 SAULT



AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE UNIVERSEL - DELAI D'OPPOSITION

Article 1007 du Code Civil
Article 1378-1 Code de Procédure Civile
Loi n° 2016-1547 du 28 novembre 2016

Suivant testament olographe en date du 24 octobre 2013, Mme Nadine Marie-Thérèse BEAUFILS, retraitée, demeurant à AUREL (84) 118 chemin de la Burlière. Née à TROUVILLE-SUR-MER (14) le 26 août 1947, Célibataire. Non soumise à un partenariat. De nationalité française. Décédée à AVIGNON (84) le 5 septembre 2019.

A consenti un legs universel.

Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description reçu par Me Etienne RISPAL, Notaire à SAULT, le 16 janvier 2020, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine.

Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession - Me Etienne RISPAL, Notaire à SAULT (84390) Chemin Roumane - B.P. 4, n° CRPCEN 84047, dans le mois suivant la réception par le Greffe du Tribunal de Grande Instance de CARPENTRAS de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament.

En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

3899048

TRIBUNAL JUDICIAIRE

GREFFE DU TRIBUNAL
JUDICIAIRE D'AVIGNON
RG N° 19/03392

N° Portalis DB3F-W-B7D-INOK

En date du 14 janvier 2020 le tribunal a rendu un jugement d'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire dans l'affaire :

SCI IMMO POLE ACTIVE

Lieu dit Les Grandes Terres
84220 LES BEAUMETTES

Date de cessation de paiement : 28 novembre 2019

Mandataire judiciaire : Me Christian RIBERT 23 rue Banasterie 84000 Avignon

Les déclarations de créances sont à déposer dans les deux mois suivant la présente publication auprès du mandataire judiciaire.

3899009

DISSOLUTION

POMARES CONSULTING SASU au capital de 1.000 € sise 17 BD CHAMP-FLEURY 84000 AVIGNON 799659743 RCS de AVIGNON Par décision de l'AGE du 11/12/2019, il a été décidé la dissolution anticipée de la société, nommé liquidateur M. POMARES Pierre Rue Téléphérique 30 1914 ISERABLES SUISSE, et fixé le siège de liquidation au siège social où seront également notifiés actes et documents. Mention au RCS de AVIGNON.

3899014

L'AGE des associés du GFA DES CINQ CANTONS, en liquidation, au capital de 152 449 euros, dont le siège social et de liquidation est au 88 Chemin des Bartheyes 84460 CHEVAL BLANC, 328 401 484 RCS AVIGNON, réunie le 30/11/2019 a décidé la dissolution anticipée de la Société et sa mise en liquidation amiable à compter 30/11/2019, nommé en qualité de liquidateur M. Denis BERARD, demeurant 88 Chemin des Bartheyes 84460 CHEVAL BLANC, et fixé le siège de liquidation au siège social.

Modification au RCS d'AVIGNON.
Pour avis - Le Liquidateur
3899039

L'AGO des associés du GFA DES CINQ CANTONS, en liquidation, au capital de 152 449 euros, dont le siège social et de liquidation est au 88 Chemin des Bartheyes 84460 CHEVAL BLANC, 328 401 484 RCS AVIGNON, réunie le 30/11/2019, a approuvé le compte définitif de liquidation, donné quitus au liquidateur pour sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée.

Les comptes de liquidation seront déposés au RCS d'Avignon.
Pour avis - Le Liquidateur
3899040

LE SUISSE

Société à responsabilité limitée à associé unique en liquidation au capital de 21.000 €
Siège social :
110 Avenue de la Rétanque
84450 SAINT-SATURNIN-LÈS-AVIGNON
824 699 961 R.C.S. Avignon

Suivant procès-verbal en date du 30 septembre 2019, l'associé unique a :

- décidé la dissolution anticipée de la Société.
- nommé en qualité de liquidateur : Mme Chantal CHANSON-BERSOT, demeurant 84450 JONQUERETTES
- fixé le siège de la liquidation au siège social, adresse de correspondance où doivent être notifiés tous les actes et documents concernant la liquidation.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du Tribunal de Commerce de Avignon

Le liquidateur.
3899051

DERNIERE MINUTE

SCP Stéphanie JEANJEAN BOUDON, Henri PASSEBOIS, Olivier JEANJEAN
Notaires associés - Carpentras

Suivant acte reçu par Me Stéphanie JEANJEANBOUDON, Notaire Associé titulaire d'un Office Notarial à CARPENTRAS (84200), 24 Place du Docteur Cavillon, CRPCEN 84037, le 14 janvier 2020, a été reçu le changement de régime matrimonial portant adoption de la communauté universelle par : Monsieur Joël DERACHE, retraité, et Madame Annie BRICMAN, retraitée, son épouse, demeurant ensemble à CARPENTRAS (84200) 527 avenue Frédéric Mistral. Monsieur est né à ORCHIES (59310) le 29 mai 1959, Madame est née à SAINT-AMAND-LESEUX (59230) le 5 juin 1950. Mariés à la mairie de SAINT-AMAND-LES-EAUX (59230) le 30 juin 1979 sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable. Ce régime matrimonial n'a pas fait l'objet de modification. Monsieur est de nationalité Française. Madame est de nationalité Française. Résidents au sens de la réglementation fiscale. Les oppositions des créanciers à ce changement, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial de Me JEANJEAN-BOUDON où domicile a été élu à cet effet. Pour avis Le notaire

3899053

Suivant acte sous seing privé à Mazan en date du 22 janvier 2020, il a été constitué pour une durée de 99 années, une société à responsabilité limitée qui sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés d'AVIGNON et dénommée AUX SAVEURS D'ELODIE
Capital : 1 000 Euros
Siège social : 136 rue de l'Allée - 84380 MAZAN
Objet : Fabrication artisanale de biscuits, négoce de biscuits en atelier et sur marché. Fabrication artisanale de pâtisseries, négoce de pâtisseries en atelier et sur marché.
Gérant : Madame SAUNIER Anne demeurant 136 rue de l'Allée - 84380 MAZAN
Pour avis
3899054



C2I PROMOTION

SARL au capital de 400 €
Siège social : 1347 La garmiane,
84810 Aubignan
822 225 082 RCS d' Avignon

L'AGE du 30/09/2019 a décidé de transférer le siège social de la société VILLAGE D'ENTREPRISE ERO, RN 7, 84700 Sorgues, à compter du 30/09/2019.
Mention au RCS d' Avignon
3899052

MARCHÉ A PROCEDURE ADAPTEE



Département(s) de publication : 84
Travaux
Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur :
Commune de Bédoin.
301 AVENUE BARRAL DES BAUX
84410 BÉDOIN
Courriel : accueil@bedoin.fr
Adresse internet : http://www.bedoin.fr.
Adresse internet du profil d'acheteur :http://e-marchespublics.com.
Objet du marché : RÉNOVATION DES BASSINS DE LA PISCINE MUNICIPALE
Durée du marché ou délai d'exécution : 1 mois à compter de la notification du marché.
Date prévisionnelle de commencement des travaux : 30 mars 2020
Type de procédure : procédure adaptée.
Date limite de réception des offres : 10 février 2020 à 12:00
Délai minimum de validité des offres : 90 jours à compter de la date limite de réception des offres.
Numéro de référence attribué au marché par le pouvoir adjudicateur / l'entité adjudicatrice : 2020-T-01
Conditions de remise des offres ou des candidatures :
CF RÈGLEMENT DE CONSULTATION
Date d'envoi du présent avis à la publication : 20 janvier 2020.
3899006



AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

CHAMBRE D'AGRICULTURE DE VAUCLUSE
Mme Georgia Lambertin - Présidente
Site Agroparc
TSA 58432
84912 Avignon - cedex 9
Tél : 06 38 18 19 40
L'avis implique un marché public
Objet : Réfection des réseaux de chauffage et de rafraîchissement de la Chambre d'Agriculture de Vaucluse
Procédure : Procédure adaptée
Forme du marché : Prestation divisée en lots : non
Critères d'attribution : Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le cahier des charges (règlement de la consultation, lettre d'invitation ou document descriptif).
Remise des offres : 27/02/20 à 16h00 au plus tard.
Envoi à la publication le : 22/01/2020
Les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisée.
Pour retrouver cet avis intégral, accéder au DCE, poser des questions à l'acheteur, déposer un pli, allez sur http://www.marches-publics.info
3899027

Offre d'abonnement



Chaque semaine, retrouvez toute l'actualité économique de votre territoire

INCLUS notre hors-série de 180 pages, 37 rubriques et de plus de 450 chiffres, tableaux, cartes et autres.



Je m'abonne à l'écho du mardi - Les Petites Affiches de Vaucluse (abonnement pour un an - 52 numéros)
Renvoyer ce bon avec votre règlement à l'adresse suivante : Les Petites Affiches de Vaucluse - 42, Cours Jean-Jaurès - CS 90090 - 84006 Avignon cedex 1
☐ 65€ version papier + numérique + 1 hors-série

Je règle :

☐ Par chèque à l'ordre de LPAV

☐ Par carte bleue Numéro _____

Expire fin ___/___/___ Important : 3 derniers n° au dos _____

Nom

Société.....

Adresse.....

Tél.....

e-mail.....



Stéphanie ABRAN
Manager d'agence

sabran@sbc-interim.fr
www.sbc-interim.fr

Sbc Avignon
ZI de la Courtine
135 rue du Grand Gigognan
84000 Avignon
T. 04 90 14 33 23
F. 04 90 14 33 20

Notre cabinet basé sur Avignon vous propose aujourd'hui :

Robert :

Magasinier Cariste,

maîtrise des
CACES 1/3/5
et autonome
sur la gestion de
stocks.

Son atout :

Son dynamisme.

Marcel :

Maître d'hôtel,

encadre une équipe
allant jusqu'à
10 personnes en salle,
gestion stocks,
planning, recrutement
et formation.

Son atout :

sa proactivité.

Abdelilah :

Chauffeur PL,

autonome
sur les déplacements
frigorifiques.
Son atout :
sa rigueur.

Pour passer vos
annonces légales

COMPÉTITIONS - EXPOSITION - ANIMATIONS

AVIGNON VELO

PASSION

3^e ÉDITION

31 JANVIER → 2 FÉVRIER 2020

AVIGNON - PARC EXPO



avignon-velopassion.com



AVIGNON
Ville d'exception



La Provence



RÉGION SUD
PROVENCE ALPES CÔTE D'AZUR